

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

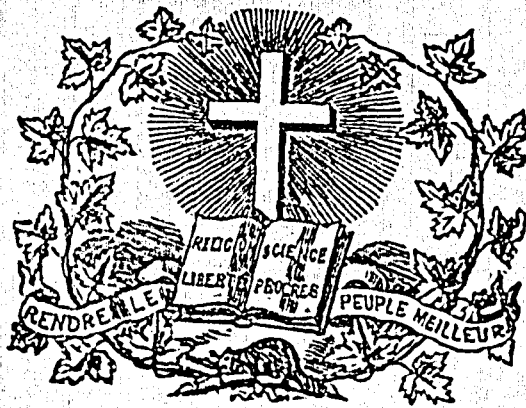
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XI.

Montréal (Bas-Canada), Juin et Juillet 1867.

Nos. 6 et 7.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Lally Tolendal, par M. Théophile H. Barrau, (à continuer).—ARCHITECTURE: Le monde celtique, par S. V.—PÉDAGOGIE: Intuition des nombres et calcul de tête, (suite).—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Louis Giard, Ecr., M. D., comme Surintendant de l'Éducation.—Monsieur A. Chandonnet, Principal de l'École Normale Laval.—Commissaires et Syndics d'école.—Diplômes octroyés par l'École Normale McGill.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'examineurs.—Avis.—Instituteurs demandés.—Instituteurs disponibles.—Partir Étranger: Retour du Surintendant de l'Instruction Publique.—Nominations du Principal à l'École Normale Laval.—M. G. Tancrède Dostaler.—L'éducation dans la colonie anglaise de Victoria.—Adresse à M^r. de Timouki.—Trente-unième Conférence de l'Association des Instituteurs de l'École Normale Laval.—Trente-unième et trente-deuxième Conférences de l'Association des Instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier.—Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école, pour les années 1863 et 64; M. l'inspecteur Crépeault.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Canada, France.—Petit Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Sciences.—Bulletin des Beaux-Arts.—Bulletin des Lettres.—ANNONCES: Œuvres de Champlain, par M. l'abbé Laverdière.—Calcul Mental, par M. F. E. Juneau.

LITTÉRATURE.

Lally-Tolendal.

(Suite.)

En arrivant chez mademoiselle de Dillon, Arthur y trouva le chevalier de Crillon et le marquis de Montmorency. C'étaient deux seigneurs aussi distingués par l'élevation de leurs sentiments et par la supériorité de leur esprit que par l'éclat de leur naissance. Tous deux s'étaient signalés dans l'Inde par les plus brillants exploits, sous les ordres du brave comte de Lally; tous deux s'étaient honorés par la fidélité et le dévouement qu'ils avaient conservés pour leur malheureux général.

Ces deux hommes accueillirent Arthur avec une affabilité pleine de grâce, qui lui inspira sur-le-champ de la confiance. Sans descendre de leur haute position, ils élevèrent tout de suite le jeune collégien jusqu'à eux, avec cet art qui n'appartient qu'aux hommes, en qui une bonté naturelle a été cultivée par une éducation parfaite.

Mais il y avait plus que de la bonté dans l'accueil qu'ils firent au jeune homme; leurs manières et leur langage avaient quelque chose de tendre et en même temps de triste. Arthur, qui avait assez d'esprit pour saisir toutes ces nuances, eut assez de tact pour paraître ne pas s'en apercevoir. Arthur était doué d'un de ces naturels heureux, qui devinent en un instant ce que d'autres n'apprennent que par un long usage du monde.

Pendant et après le dîner, on ne s'entretint que d'un événement qui occupait depuis plusieurs années Paris et la France: le procès du comte de Lally.

Arthur écoutait avec un vif intérêt; mais il ne comprenait pas tout. Alors M. de Montmorency dit à mademoiselle de Dillon:

« Nous parlons pour notre jeune rhétoricien une langue étrangère. Il faut que je le mette en état de nous comprendre, et que je fasse partager à son jeune cœur la douleur et l'indignation qui nous animent. »

Puis, s'adressant à Arthur, il lui donna les explications suivantes:

« Pendant la guerre que la France soutenait il y a quelques années contre la puissance britannique, dans les quatre parties du monde, le lieutenant-général comte de Lally-Tolendal reçut la mission de défendre nos possessions dans l'Inde. Respectable par son âge, par ses exploits, par son habileté, par sa probité sévère, il fut chargé de soutenir l'honneur de la France dans ces contrées lointaines, où la corruption livrait à notre puissance une guerre plus dangereuse que les armes de nos ennemis.

« Le comte de Lally quitta Paris avec la ferme résolution de rétablir, depuis le Gange jusqu'à l'Indus, la terreur de notre nom, et ce qui était plus important encore, notre gloire. Il se dévoua tout entier à cette noble tâche; il forma le vœu de ne quitter l'Asie qu'après y avoir rendu au nom français tout son éclat.

« Il arriva à Pondichéry. Que voit-il? Partout une cupidité effrénée, une perfidie qui ne daignait même pas se cacher. On compte la patrie pour rien, on ne pense qu'à la déchirer pour s'enrichir de sa dépouille. On opprime les naturels du pays: on répand à flots le sang innocent, pour le convertir en or. On s'entend avec les Anglais, et on leur vend les secrets de la France. Partout un horrible pillage. Pour comble d'infamie, on ose proposer à ce vieux général de s'associer à tant de crimes; on lui offre des millions s'il consent à protéger tant de trahisons par sa sienne.

« Le comte de Lally frémit d'indignation; il ne sait pas déguiser sa noble fureur, il annonce que de retour en France, il demandera, il obtiendra que ces misérables soient punis du dernier supplice.

« Des-lors, tous conspirent contre lui. Les trahîtres cherchent à donner à sa conduite les apparences de la trahison. Tout le monde s'entend pour le perdre en perdant la colonie. Ceux qu'il place à un poste l'abandonnent: ceux à qui il dit de combattre, fuient; ceux à qui il ordonne de défendre une forteresse, la rendent; ceux qu'il charge d'approvisionner une ville, jettent le riz dans la mer. Partout les Anglais triomphent: leurs immenses succès ne leur ont coûté que de l'or.

« Vaincu, abandonné, le général, pour comble d'infortune apprend que l'escadre française, chargée de soutenir ses opéra-

tions, a perdu trois batailles contre les Anglais; qu'elle est anéantie.

" Bientôt il ne lui reste plus que Pondichéry. Il s'y enferme pour le défendre. Contre les quarante mille hommes qui l'assiègent, il est seul; que dis-je? il ne l'était pas; la trahison s'était enfermée avec lui dans les murs de la ville assiégée; elle paralysait tous les efforts du général, elle livrait aux ennemis le secret de toutes ses opérations; elle leur révélait les progrès toujours croissants de la disette, elle excitait à chaque instant de nouvelles émeutes.

" Enfin, lorsqu'il ne resta plus dans ses magasins un seul grain de riz, lorsque tous les soldats, épuisés par la maladie et par la faim, eurent succombé sous le poids de leurs armes, les traîtres qui s'étaient gorgés d'or, et qui, par un pacte secret avec l'ennemi, s'étaient assuré la conservation de leurs infâmes richesses; les traîtres, dis-je, appuyant le poignard sur la poitrine de leur général, le forcent de se rendre à discrétion aux Anglais.

" Le vainqueur se hâte d'abuser d'une victoire, dont il est étonné lui-même. Pondichéry, cette brillante capitale des établissements français, dans l'Inde, n'est plus qu'un monceau de cendres. Le général, et ceux de ses soldats qu'avait épargnés la faim, sont amenés captifs en Angleterre.

" M. de Lally est prisonnier dans Londres, où ses ennemis lui prodiguent les marques de leur admiration et de leur respect. Il profite des sentiments qu'il leur inspire pour obtenir sa liberté. Faveur funeste; que ne lui a-t-on laissé ses fers? Au milieu de ses ennemis, il ne recevait que des hommages; ce qui l'attendait en France, c'étaient des cris de haine, c'était un cachot.

" Il arrive à Paris. Bouillant d'indignation, il demande qu'on mette en jugement les lâches qui ont trahi la France; et c'est lui qu'on accuse et qu'on va juger. Ils sont libres, et on l'enferme à la Bastille.

" C'est lui, dit-on, qui est traître. On l'accuse d'avoir livré aux Anglais l'Inde française. On n'ose pas dire qu'il est un lâche; cinquante ans de gloire protesteraient contre une aussi stupide calomnie; mais on dit qu'il s'est vendu. A ceux qui objectent que sa noble pauvreté réfute éloquentement cette absurde imputation, et que trois cent mille francs, qui composaient presque toute sa fortune, ont été dépensés par lui dans l'Inde pour nourrir ses soldats, on répond qu'il a en Angleterre des trésors cachés.

" Mais pourquoi, disent tous les hommes que la prévention n'aaveugle pas, pourquoi n'est-il pas resté en Angleterre pour en jouir? Que vient-il faire en France, s'il a trahi la France? Peut-on supposer qu'il vienne s'exposer ainsi à la juste vengeance de ceux qu'il a vendus? Un tel excès de démenée est-il possible! Un vieux gentilhomme! un guerrier que Louis XV a fait colonel sur le champ de bataille de Fontenoy, peut-il être en même temps et si lâche et si stupide?

" A ces observations on n'a rien à répondre; mais, si on n'a pas de raisons à faire valoir, on y supplée par la calomnie; ceux qui savent bien que leur tête doit tomber, si la vérité est connue, épaississent autour des juges les nuages de la prévention et de l'erreur.

" Le comte de Lally est pauvre, parce qu'il a été fidèle: ils ont de l'or, eux, parce qu'ils ont été des traîtres. Les richesses, que les Anglais ont prodiguées pour prendre Pondichéry, servent maintenant entre les mains des lâches à opprimer le général qui l'a défendu.

" Le ministère est pour eux: il voit avec satisfaction tomber sur M. de Lally l'animadversion qu'a excitée la perte de l'Inde: les juges sont trompés, ou gagnés, ou intimidés.

" M. de Lally est resté en prison quinze mois sans être interrogé: on s'est occupé de lui enfin; mais c'est quand on a cru avoir suffisamment préparé les pièges dans lesquels il doit périr.

" Son procès dure depuis cinq ans. Ceux qui ont perdu l'Inde, l'accusent de leur propre crime: ils remplissent Paris et la France de leurs clameurs. Du fond de son cachot, M. de Lally ne peut se faire entendre. Presque tous ses juges sont

parents de ses ennemis. Cent familles sont déshonorées, si le comte de Lally obtient justice: il ne l'obtiendra pas.

" On ose invoquer contre lui l'honneur de la France: on dit que ses défaites dans l'Asie ont souillé notre nom. Mais ces défaites sont honorables. Il n'a cédé qu'au nombre, à la fortune, à la trahison. Son âme est restée invincible au milieu de tant de désastres; et autant qu'il était en lui, la gloire de la France est restée intacte.

" Et ce sont ceux qui l'ont souillée, qui osent abuser de ce nom auguste pour soulever contre un brave et infortuné général toutes les tempêtes de la haine publique! Ils ont entraîné dans leur parti M. de Choiseul; ce ministre tout puissant est le plus implacable adversaire du comte de Lally. Il veut, dit-il, faire un grand exemple; il veut apprendre aux généraux français à défendre les intérêts du roi et de la patrie. Pourquoi faut-il que sa colère s'égaré, et qu'au lieu de tomber sur les vrais coupables elle frappe un innocent; il a juré la perte du comte de Lally, ce sera peut-être la seule tache qui souillera sa vie politique, mais quelle tache! rien ne pourra l'effacer....."

Pendant ce récit, mademoiselle de Dillon avait paru absorbée dans une douleur profonde.

" Hélas! dit-elle, c'est ce soir même qu'on doit rendre l'arrêt, et je tremble. Mon cousin jusqu'au dernier moment croira à la vertu de ses juges. Quelle affliction, et en même temps quelle fureur, quand il se verra dérompé!"

Elle prit un papier sur la cheminée.

" Voici, dit-elle, une copie de la lettre qu'hier j'ai écrite au roi :

" Sire, on m'empêche d'aller me jeter aux genoux de Votre Majesté. Ce n'est pas grâce, c'est justice que je demande pour mon cousin. Que votre Majesté fasse venir M. de Crillon et M. de Montmorency. Le premier dira s'il a été entendu, l'autre dira comment il l'a été. Sire, j'ose vous en conjurer, par le sang que mon cousin a répandu à votre service, et, si ce n'est assez, par celui de mes deux frères morts en combattant pour Votre Majesté; daignez nous accorder un délai de six semaines (1)."

Je n'ai pas reçu de réponse, l'accès du château m'est interdit."

Mademoiselle, dit alors M. de Crillon, ce moment est terrible, mais j'aime à penser qu'il est le dernier de vos chagrins. Je ne puis croire que des juges français condamnent M. de Lally. S'ils le font, le roi ne permettra pas que le reste d'un sang épuisé à son service coule sur un échafaud. Si le roi refuse de vous voir, c'est qu'il veut avoir tout seul le mérite de la grâce qu'il se réserve d'accorder. Quel que soit l'ascendant de M. de Choiseul sur l'esprit de Louis XV, jamais le ministre ne lui arrachera un acte que la justice et l'humanité condamnent.

Arthur écoutait avec plaisir ces paroles de M. de Crillon. Il se sentait vivement intéressé au sort du comte de Lally; soit parce que la jeunesse se range naturellement du parti de l'opprimé, soit parce que les grandes infortunes l'émeuvent profondément, soit aussi parce que ce malheureux général était le cousin et l'ami de mademoiselle de Dillon. Il les aimait déjà tous deux comme s'il les avait connus dès sa plus tendre enfance.

Tout à coup, on entendit le bruit d'une voiture qui ébranlait le pavé de la cour. M. de Montmorency qui se trouvait près d'une fenêtre, reconnut la livrée du premier ministre: " C'est M. de Choiseul," dit-il. Mademoiselle de Dillon pâlit en regardant Arthur; elle allait l'emmener; mais déjà M. de Choiseul avait paru dans le salon.

" Mademoiselle, dit-il, je vous apporte de vive voix la réponse du roi à la lettre que vous lui avez écrite hier. Sa Majesté, en vous renouvelant l'expression de sa bienveillance, m'ordonne de vous répondre qu'elle ne peut accorder de nouveaux délais. Cette affaire a déjà duré plus de cinq ans, il est temps qu'elle ait un terme."

— " Je comprends cette réponse, Monsieur le duc, répondit

(1) C'est le texte même de la lettre de mademoiselle de Dillon.

mademoiselle de Dillon ; elle est cruelle, mais ce n'est pas du roi que je me plains, je connais la voix qui l'a dictée."

— Mademoiselle, le roi ne se laisse rien dicter par personne. Quelque soit l'arrêt que les juges qu'il a institués rendent ce soir en son nom, je le respecte d'avance. S'il vous est favorable, je m'en applaudirai pour vous."

Pendant que le ministre parlait à mademoiselle de Dillon, toute son attention se portait sur Arthur qu'il ne cessait de considérer. Le jeune homme, fasciné par ce regard d'aigle, éprouvait un mélange de timidité et d'aversion. Il lui semblait qu'entre cet homme si puissant, et lui, enfant si obscur, il y avait quelque motif mystérieux de haine.

Alors le duc :

"Puis-je vous demander, mademoiselle, quel est ce jeune homme ; cette question, qu'il croit indiscret de la part de M. de Choiseul, est peut-être permise au ministre."

Mademoiselle de Dillon répondit d'un air calme :

"Vous me pernez garde, monsieur le duc, de ne pas vous répandre. Cet enfant n'est allié. Son sort n'intéresse que les amis de ma famille, et j'ai le malheur de ne pouvoir vous mettre du nombre."

Le duc fit une réponse à la fois hautaine et polie, considéra encore quelque temps Arthur et se retira.

Mademoiselle de Dillon attirant M. de Montmorency à l'écart, lui dit :

"J'ai peut-être commis une imprudence. M. de Choiseul n'est probablement venu chez moi que pour voir cet enfant. De lui, nous avons tout à craindre. S'il se doute de la vérité, je tremble pour Arthur. Soyez assez bon pour le ramener de suite au collège ; sous votre garde, je ne redoute rien pour lui."

De retour dans le collège qu'il avait quitté pour la première fois, Arthur s'abandonna à tous les rêves d'une imagination exaltée. Il composa plusieurs romans sur sa destinée ; quelques-uns étaient heureux ; la plupart étaient tristes ; aucun n'approchait de la cruelle vérité.

On apprit le lendemain dans le collège la grande nouvelle qui occupait tout Paris. M. de Lally avait été condamné à perdre la tête. La lecture de son arrêt lui avait inspiré une indignation qui s'était terminée en fureur et en désespoir. Il s'était enfoncé dans le sein un compas qui lui servait à tracer des cartes de géographie ; mais le fer n'avait pas atteint le cœur. La victime vivait encore et devait le soir même subir son supplice.

En apprenant ces nouvelles, Arthur fut vivement affligé, il s'indigna de la perversité des hommes qui condamnaient l'innocent ; il gémit de la douleur que mademoiselle de Dillon devait ressentir. Il éprouva même un pressentiment fatal qui lui disait que ce malheur n'était pas un événement étranger pour lui.

Pendant toute la matinée, il ne put s'occuper de ses études. Son esprit était dans la prison du vieux général : il voyait cette tête blanchie, dévouée à l'échafaud ; il frémissait à l'aspect du compas qui s'enfonçait dans son sein ; il entendait le bruit des marteaux et des maillets qui frappaient sur le théâtre du supplice. Tout son sang bouillonnait, comme si c'était lui-même que la hache dût frapper. La nature qui lui parlait à son insu ne lui laissait plus que pour cette idée l'usage de la raison et la faculté de sentir. Quoique éveillé, il était sous l'empire d'un cauchemar affreux ; et de temps en temps son cœur, battant à coups précipités, semblait prêt à briser sa poitrine.

Cet état terrible dura pendant quelques heures, lorsque M. Dorval le fit appeler. D'abord il n'entendit pas l'ordre qu'on lui transmettait ; on le lui répéta ; il le comprit, et l'affreux nuage qui pesait sur toutes ses facultés se dissipa tout-à-coup. Il sentit naître en lui une force d'homme ; il entendit comme une voix intérieure qui lui disait que l'heure solennelle de sa vie allait sonner ; et il se rendit dans l'appartement de son principal.

M. Dorval paraissait profondément triste ; il fit asseoir Arthur ; et, le regardant avec une tendresse ineffable, et cherchant les inflexions les plus douces de sa voix, il lui dit :

"Mon ami, mon enfant, le moment est venu où je puis te révéler à toi-même. Ma langue, jusqu'ici enchaînée par un

serment, est libre depuis quelques minutes ; mais, je t'en conjure, aie du courage pour m'entendre, ou moi-même je n'en trouverai plus pour te parler."

Arthur pâlit. Une pensée qui se cachait depuis longtemps dans les plus profonds replis de son cœur, et dont ses plus chers amis ne soupçonnaient pas l'existence ; une pensée de crainte et de honte monta rapidement à son cerveau : elle s'empara de tout son être : elle se trahit par un frémissement convulsif, qui agita tous ses membres, et par son regard, qui interrogea celui du principal avec une anxiété effrayante.

M. Dorval le comprit, et lui saisissant vivement la main :

"Non, mon enfant, non, tu n'as pas à rougir de ta naissance. Dans ta destinée tout est pur, légitime, honorable... Mais tout est si triste!....."

Arthur respira, et se jetant dans les bras de M. Dorval :

"Parlez, ô mon ami, ô mon père ; je ne craignais qu'une seule chose, et Dieu me l'a épargnée... Dites, oh ! dites, je ne suis qu'un enfant ; mais cet enfant est votre élève ; vous serez content de moi ; j'ai pu trembler devant la honte, je ne reculerai pas devant le malheur..."

Il se rassit, et cette jeune âme, déjà si fière, attendit avec une impatience mêlée d'orgueil pour voir si son infortune serait plus grande que son courage.

M. Dorval s'expliqua enfin :

"Arthur, je vais voir si vous êtes homme ; songez que le même moment qui va vous frapper d'un coup terrible vous impose une obligation sacrée : réfugiez-vous dans votre devoir, pour échapper à votre douleur... Votre père est un homme aussi malheureux qu'illustre. Ce soir, hélas ! la calomnie l'égorge avec le glaive des lois. Aujourd'hui, après cinq heures, c'est vous qui serez le comte de Tally-Tolendal."

Et à son élève, pâle d'épouvante et suffoqué par les sanglots, il présente un papier.

"Prends cette lettre, que sa main tremblante a tracée en présence de Dieu, et dans l'attente de la mort. Puis, tu la mettras sur ton cœur pour qu'elle ne te quitte plus."

(A continuer).

ARCHITECTURE.

Le Monde Celtique. (1)

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos derniers articles, nous allons exposer l'histoire des différentes productions de l'art suivant la marche des siècles ; ce travail peut servir de développement à ce que nous avons exposé l'année dernière dans ce recueil, en décrivant les principaux monuments du Canada, enfin il peut aussi être utile comme introduction à l'histoire universelle des différents peuples qui ont occupé le globe depuis le commencement des temps.

Nous parlerons d'abord des monuments qui sont attribués aux races Celtiques, comme étant des plus anciens et des plus primitifs que l'on puisse étudier ; nous continuerons par les monuments pélagiques et étrusques qui nous révèlent une origine lointaine que nous irons étudier dans les monuments de l'Égypte, de l'Inde et de l'Assyrie. Nous examinerons ensuite les œuvres architecturales de l'Amérique et nous verrons quels rapports l'on peut indiquer entre les temples et les pyramides de l'Amérique centrale, avec les temples et les pyramides de l'Égypte et de l'Asie.

Après avoir ainsi parcouru les époques les plus reculées de l'histoire, nous étudierons des civilisations plus récentes qui exercent encore de nos jours une si grande et si légitime influence. Nous verrons les productions si excellentes et si parfaites de l'art en Grèce et à Rome avant l'ère nouvelle, nous contemplerons ensuite les créations si neuves et si riches que le

(1) Voir pages 19, 43.

Christianisme a produites, et après avoir fait une place convenable aux admirables conceptions de la Renaissance, nous examinerons le profit que les temps modernes ont tiré de l'accumulation de tous ces différents produits de l'esprit humain.

Quelle étude précieuse pour l'artiste qui y voit comme dans un trésor la réunion de toutes les conceptions les plus riches et les plus variées, mises ainsi à sa disposition! quels renseignements instructifs pour éclairer l'historien sur le génie des différents peuples et sur la suite des événements du monde! quelle révélation importante pour le philosophe et le penseur qui peuvent si bien suivre la marche des idées, dans ce grand livre des monuments plastiques! or voilà ce que nous nous proposons de faire, au moins, entrevoir dans cette grande revue que nous entreprenons des productions de l'art.

Dans les temps les plus anciens, chez les Celtes, chez les Pélagés et dans l'Orient, malgré l'imperfection des ressources industrielles, on voit avant tout le désir d'étonner par la grandeur des masses, et les difficultés vaincues; de là ces *dol-men* et ces *menhirs* gigantesques transportés sur le sommet des montagnes et placés en équilibre avec tant de précision, que la main d'un enfant peut les faire osciller, tandis que tous les efforts réunis ne pourraient les renverser. De là aussi ces colonnes égyptiennes qui n'ont pas moins de 30 pieds de circonférence à la base et qui supportent à 60 pieds de hauteur des chapiteaux, sur chacun desquels cent personnes pourraient s'asseoir à l'aise.

Dans les temps qui ont suivi on voit un art plus parfait. On cherche à réaliser avant tout la grâce, l'élégance, la perfection des formes, on songe à plaire encore plus qu'à étonner, et on répond aussi admirablement que possible aux exigences et à la portée des yeux humains.

Enfin arrivent les temps chrétiens qui ne se contentent pas d'élever des masses énormes, ou de charmer les yeux, mais qui veulent parler à l'âme, éclairer la foi, élever les cœurs et les reporter à leur centre en leur révélant la majesté et la bonté du Maître souverain, la profondeur et les mystères de ses enseignements.

Tels sont les principaux caractères que nous aurons à apprécier et que nous allons reconnaître dès le commencement, en nous occupant du monde Celtique, par lequel nous allons commencer cette revue archéologique.

S'il est un juste sujet d'étonnement, c'est la permanence sur la surface du globe, des traces de certains peuples si anciens qu'ils soient. Il y a plus de quatre mille ans que les enfants de Japhet ont quitté les sommets de l'Arménie, non loin du mont Ararat où s'arrêta l'arche après le déluge, ils ont délaissé ce grand pays de l'Arye récemment rappelé à la mémoire des hommes par les recherches des savants; ils se sont répandus dans tout le continent européen, ces hommes intrépides qu'Ovide plus tard appelait *audax Japeti genus*, ils ont, porté trois noms principaux: Gomeriens de Gomer leur père, fils aîné de Japhet, Celtes de Coilte nom qu'ils donnaient aux forêts qu'ils habitaient, enfin Gaels nom qui exprimait leur caractère distinctif: (1) les Grecs ont transformé ce nom de Gomeriens en Cimmeriens, les Romains en Cimbres et eux-mêmes s'appelaient Kimris, le nom des Celtes était Keltioi en grec, enfin le nom de Gaels était traïuit par Galathoi chez les grecs et Galli chez les romains. (2)

Ils ont occupé la Germanie, les Gaules, les Iles britanniques, presque toute l'Espagne, ensuite revenant sur leurs pas, ils ont conquis l'Italie qu'ils ont gardée pendant quatre cents ans, puis l'Illyrie, la Thessalie, l'Asie mineure, de manière qu'un Gaël pouvait parcourir toute l'Europe depuis les sommets du Nord jusqu'au cœur même de l'Asie sans sortir de la société de ses

(1) Gnels, Galli, et Galathoi, vient, suivant les uns de Gallen, mot Celtique qui veut dire voyageur, suivant les autres de Gahn, mot grec qui exprime que ces peuples étaient blancs comme le lait.

(2) Les Cimeriens de l'Asie, les Cimbres et les Celtes ou Gaulois de l'Europe, sont des tribus d'une seule et même famille, dont le nom n'a fait que varier suivant les temps et les lieux; c'est l'opinion de presque tous les historiens. Strabon Geog. VII., 2 § 6. Diodor. rer. Ant. v. 2. App. Alexand. Plutarq., in Mario XI., etc., etc. Eichhoff, Kennedy, Amédée Thierry, histoire des Gaulois, tome 1er.

frères et de ses compatriotes et ils ont constitué un empire qui en étendue n'a pas été surpassé par l'empire romain lui-même. C'est ce qui est affirmé par nos principaux historiens Sismondi, Thierry, Amédée Gabourd, Guizot, Martin. (1)

C'est ainsi que s'exprime M. Amédée Thierry en son introduction à l'histoire des Gaulois.

"Aucune des races de notre occident n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Ses courses embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique; son nom est écrit dans les annales de presque tous les peuples, elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis elle va planter ses tentes sur les ruines de Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords de l'Indus et à ceux du Nil; elle assiège Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève dans le Phrygie, cet autre empire des Galates qui domina longtemps toute l'Asie-Mineure."

Plus tard les races gauliques ou celtiques, ont cédé l'empire du monde à d'autres peuples, des générations nouvelles les ont remplacées, plusieurs civilisations ont recouvert tous les pays qu'ils avaient habités; l'empire romain, les invasions du IV^e siècle, la civilisation du moyen-âge, la renaissance, les temps modernes ont passé successivement sur les traces antiques des premiers peuples, ils ont couvert de villes, de bourgades, de fermes, de cultures, tous les champs de l'Europe et néanmoins après tant de vicissitudes, tant de successions de races différentes, d'intérêts nouveaux; après que le sol arable a été partout tant de fois fouillé, creusé, renouvelé et retourné, encore actuellement on peut aller à tous les lieux que les audacieux enfants de Japhet ont occupé et l'on retrouve encore les mystérieux et étonnants monuments cimmériens ou celtiques qui ont bravé les siècles, les âges, les révolutions et le piétinement de tant de générations et de tant de races.

Que l'on aille en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, en Bretagne, en Espagne, dans la France, en Allemagne, en Asie, en Afrique même, on retrouve ces entassements de rocs granitiques qui ont bravé toutes les vicissitudes et qui ont écrit en caractères ineffaçables le souvenir de leur domination.

De plus, qu'on étudie le nom des principales contrées de l'Europe et l'on retrouvera d'autres traces qui étonneront au moins autant, la Crimée si célèbre de nos jours était ainsi nommée parce qu'elle était la terre des Kimris, une autre presque au nord de l'Europe, le Danemark a longtemps porté le nom de Chersonèse Cimbrique le Bosphore porte ce nom de Cimmérien dans les anciens livres. Enfin le nom de Gaëls est encore plus persistant. Que l'on considère les terres gauliques, c'est-à-dire l'Irlande, l'Ecosse, l'ancienne Albion, le pays de Galles, les Gaules, le Portugal, le Portugal, les Cornouailles, ou Cornu Gallie, la Galice en Espagne, la Galicie au centre de l'Europe, la Galatie dans l'Asie mineure, de plus ce que l'on appelait la Gaule Cisalpine, et l'on admirera la persistance de ces souvenirs si éloignés, tandis qu'on peut remarquer que quatre peuples parlent encore le vieux langage gaulique: les Bretons, les Irlandais, les Ecossois et les gens du pays de Galles qui ont imposé leur nom à l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

Après ces quelques mots sur le rôle que ces grands peuples celtiques ont accompli autrefois dans l'histoire, nous passons à l'examen des monuments qu'ils ont laissés.

Ces monuments se trouvent partout en Europe, en Asie, en Afrique, même en Amérique, mais principalement vers la partie

(1) Si l'on jette les yeux sur la carte du monde ancien vers le troisième siècle avant notre ère, on voit la race gauloise déployée depuis l'Irlande jusqu'à l'extrémité Est de la Finlande depuis l'extrémité de la presqu'île Cimbrique jusqu'aux Apennins, depuis les trois fines terres de Bretagne, de Gaule et d'Espagne jusqu'à la Cappadoce. Les Gaulois planent sur le sud de l'Europe, des extrémités de l'Espagne jusqu'au Pont Euxin; l'empire romain seul doit un jour égalier les proportions de cette gigantesque domination. (Histoire de France, de Martin, tome 1er, livre 1er. Amédée Thierry, histoire des Gaulois, tome 1er, introduction.)

occidentale de l'Europe, à l'ouest de la France, dans les îles britanniques et dans le Danemark, ils ont différents caractères : les uns présentent seulement d'énormes blocs de pierre brute, dressés et fichés en terre isolément ou par groupes régulièrement alignés, on les appelle pierre fiche, pierre fitte et en breton, *men hirs*. Il y en a d'énormes, comme celle qui se trouve à *Lochmariaker* qui a 66 pieds de hauteur et qui pèse 500 mille livres, il y en a une autre près de Nantes qui est plus haute encore ; au point le plus élevé du pays de Léon dans le département du Finistère il y a une pierre droite qui doit avoir près de 50 pieds de hauteur ; il y a des endroits comme à Carnac où elles étaient en si grand nombre qu'on en comptait quatre mille au siècle dernier ; elles sont toutes alignées et forment onze allées régulières qui occupent près de deux lieues de longueur, quelques unes ont plus de vingt pieds de hauteur, ces onze allées aboutissent à d'immenses cercles formés par des pierres également colossales où se trouvaient les autels où l'on offrait les sacrifices. Les historiens anciens nous ont conservé le souvenir de la destination de ces monuments ; le peuple aux jours de fêtes parcourait en procession ces allées ornées de feuillages et de draperies et peut être même couvertes de toits qui ont complètement disparus, et se rendaient ainsi à l'enceinte principale qui avait plusieurs centaines de pieds de diamètre, pour assister à l'accomplissement des sacrifices.

Dans les environs de Carnac, les pierres levées sont en si grand nombre qu'on les voit disposées le long de la mer depuis la presqu'île de Quiberon jusqu'à Carnac, sur une longueur de trois lieues, avec une lieue de profondeur. En Danemark, en Irlande, en Écosse, en Angleterre on trouve des groupes du même genre, mais tous ceux qui ont voyagé assurent que rien n'est comparable à l'effet imposant des alignements de Carnac.

L'auteur des *Anciens Bretons* a raconté l'impression qu'il a ressentie en voyant pour la première fois les alignements de Carnac ; il arriva au milieu de la nuit, et voulut aussitôt commencer son exploration :

“ Sur onze lignes parallèles s'élèvent onze rangées de blocs d'inégale grandeur : aussi loin que l'œil peut s'étendre, on voit les onze lignes se prolonger dans la nuit comme une armée de fantômes. Par instant, la clarté des étoiles qui voile ou découvre un nuage, baigne ces masses blanches, d'ombre ou de lumière, et l'œil trompé croit voir exécuter des mouvements mystérieux ; un silence solennel règne au loin et n'est interrompu que par cette voix indistincte de l'eau qui s'écoule, de l'air qui passe, de l'insecte qui rampe ; vague rumeur que l'on prendrait pour l'entretien insaisissable des génies de la terre, du ciel et des eaux. A l'apparition du jour, Carnac se montre dans sa réalité colossale. Alors le saisissement fait place à l'admiration. Les onze lignes de pierres druidiques se prolongent jusqu'à l'horizon à plus de deux lieues. Il en est qui s'élèvent à vingt pieds, et dont le poids suffirait pour charger un navire ; toutes sont formées d'un seul bloc, brutes et telles qu'on les tira de la carrière. Pour augmenter encore le prodige d'un pareil travail, ces blocs ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots ; on dirait des pyramides que des géants se sont plu à renverser.....”

Parfois les blocs les plus énormes au lieu d'être plantés en terre sont posés en équilibre sur une autre pierre, et ils peuvent osciller au moindre choc sans jamais quitter leur base. C'est ce qu'on appelle les pierres branlantes, ou tournantes. Le moindre choc suffit pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquée. D'autres fois les pierres tournent comme sur un pivot et néanmoins elles sont si solides sur leur base, qu'on en retrouve encore, qui sont disposées ainsi depuis des milliers d'années.

On retrouve de ces pierres dans toute l'Europe ; les plus remarquables sont : celle d'Uchon près d'Autun qui est taillée en forme de globe, celle de Formanville près de Cherbourg dont le volume est de cent pieds cubes, celle de Livernon dans le Quercy, celle de St. Estève dans la Guyenne. Celle de Perros Guyrech dans les côtes du Nord longue de 45 pieds, sur 25 pieds d'épaisseur et qui pèse un million de livres. Dans le comté de Sussex en Angleterre ; il y en a une estimée du même poids, le peuple l'appelle *rocking-stone*. Un enfant peut remuer ces

pierres et sous la moindre impulsion elles entrent en oscillation, sans quitter leur base, ou éprouver aucune déviation.

On croit savoir comment les Celtes avaient pu tailler les plus énormes masses de pierre dans les carrières, puis les transporter à de très grandes distances et les amener à de grandes hauteurs sur les montagnes, mais la science moderne n'a pu encore préciser comment on a pu mettre en équilibre ces immenses blocs, les *rocking-stones*.

Parmi les autres monuments on signale encore les Dolmens : les Dolmens ou tables de pierre se composent d'une table de pierre épaisse quelquefois de trois pieds, posée horizontalement sur d'autres pierres plantées verticalement en terre. On pense que ces monuments servaient d'autels pour les sacrifices. Quelques uns aussi servaient de tombeaux, on en trouve beaucoup dans le pays Chartrain, en Poitou, près de Langeac en Auvergne, enfin dans la Champagne, entre Troyes et Chalons sur Marne il y en a des quantités, espacées sur une étendue de quarante lieues. On pense dans le pays que ces Dolmens répandus en si grande quantité, sur le territoire où se livra en 452 la grande bataille de Chalons sur Marne entre l'armée d'Attila et l'armée Gallo-Romaine, sont les tombeaux élevés aux morts de cette lutte gigantesque, on combattait 1,100,000 hommes de part et d'autre et qui laissa plus de 200,000 morts sur le sol. La bataille couvrait pour ainsi dire toute une province de ses tourbillons d'hommes et de chevaux ; jamais l'Occident n'avait vu s'entreheurter de si prodigieuses masses. (Voir *Jornandès* c. 36. 41.)

Le plus grand des Dolmens connus se trouve en Cornouailles, la table repose sur deux roches naturelles et cette table a 36 pieds de longueur, 20 de largeur et 15 pieds d'épaisseur ; on estime quelle pèse 1,500,000 livres, les autres sont incomparablement moins grands, les moyens ont dix pieds environ sur chaque face, il en est de bien moindres.

Parfois ces Dolmens sont plus compliqués, ils se composent de plusieurs pierres à la suite les unes des autres, supportées par deux rangs de piliers. C'est ce qu'on appelle allées couvertes, ou grottes des fées. Il y a de ces allées qui ont jusqu'à 56 pieds et 60 pieds de longueur sur 10 pieds de hauteur et 12 pieds de largeur. Près de Rennes et près de Saumur sont les plus considérables. Ordinairement ces allées sont orientées et fermées à l'une des extrémités.

On croit quelles servaient de sanctuaires pour les cérémonies druidiques.

Enfin, l'on trouve aussi des enceintes circulaires, comme celle qui se trouve à l'extrémité des alignements de Carnac ; on les appelle *Cromlechs* ; l'un des plus célèbres est celui qui se trouve à Avebury dans le Wiltshire en Angleterre ; il a 1300 pieds de diamètre et renferme deux autres cercles séparés l'un de l'autre. Au centre de chacun de ces cercles, encore un autre cercle, enfin, au milieu de l'un un Menhir et dans l'autre un Dolmen. Le plus grand cercle comptait environ 200 piliers et les plus petits chacun environ 50 ; espacés régulièrement de distance en distance, ils étaient ordinairement précédés d'un alignement qui formait l'avenue de ces sanctuaires.

Un des *Cromlechs* les plus curieux est ce qu'on appelle le Chœur des Géants ou le *Stonehenge*, à six mille ouest de la ville de Salisbury en Angleterre ; on passe d'abord par une avenue de piliers de pierre qui sont des colosses, ensuite l'on voit un monticule dont le sommet est aplani et qui est entouré d'un fossé décrivant un cercle de 300 pieds de diamètre ; à 100 pieds de ce fossé on voit une enceinte de pierres qui est circulaire et qui se compose de piliers de plus de 20 pieds de hauteur supportant une énorme corniche de pierres qui fait tout le tour de l'enceinte et qui se compose de blocs énormes, au nombre de soixante, élevés à 20 pieds du sol. La pierre au dessus de l'entrée a près de 12 pieds de longueur ; en dedans de ce cercle on en trouve un autre à dix pieds de distance composé de la même manière. Au centre était un sanctuaire. Tous les piliers sont enfoncés à une profondeur considérable et c'est ce qui fait leur solidité. On sera étonné en réfléchissant sur les forces mécaniques qu'il a fallu employer pour élever ces masses sur cette hauteur, surtout en pensant qu'elles ont été amenées de 16 milles

de distance, des plaines de Malborough, l'endroit le plus rapproché où l'on ait pu trouver la même espèce de pierres.

Cette énumération peut suffire pour donner une idée du mode de construction de ces temps déjà si éloignés de nous, et qui nous ont laissé des souvenirs si indestructibles. L'étude des monuments celtiques sert à compléter les notions que nous trouvons dans les auteurs de l'antiquité profane sur les peuples qui les ont élevés; on voit qu'ils avaient des connaissances que l'on pourrait à peine soupçonner dans des peuples primitifs, on comprend mieux quel était le génie de ces populations qui ont dominé le monde pendant plus de mille ans et on s'explique mieux la force et l'énergie extraordinaires qui ont illustré ces grandes nations du Nord.

En ce moment, les monuments celtiques sont l'objet des études de tous les savants; plusieurs musées en Europe leur ont été consacrés dans les derniers temps. L'Angleterre, la France et le Danemark se sont signalés dans les recherches qui intéressent si vivement les origines nationales. Le Danemark a fait paraître plusieurs ouvrages remarquables et fondé différents musées dont le principal ouvert à Copenhague renferme déjà vingt mille objets trouvés dans les débris des monuments et des vieux tombeaux celtiques. Plusieurs savants Anglais se sont réunis pour explorer cette branche de la science historique, ils ont une revue, des musées, et l'un d'eux vient de publier un immense travail sur toute l'ancienne industrie des celtes, où il reproduit les principaux types d'armes, d'ustensiles etc., que les musées Anglais, Danois et Français ont pu recueillir.

Ces jours derniers, les journaux ont annoncé que l'Empereur Napoléon III avait inauguré un nouveau musée au château de St. Germain, près Paris; et ce musée est consacré à toutes les antiquités Gauloises que l'on a pu recueillir et qui préoccupent en ce moment si vivement les savants et amateurs d'archéologie.

D'après les dernières recherches voilà ce qu'on a pu découvrir parmi les faits les plus curieux. L'art et l'industrie chez les Celtes étaient arrivés à un degré supérieur en différents genres. On a trouvé dans les tombeaux des colliers, des bracelets, des bigues, des boucliers, des armures, des glaives, en différents métaux, qui montrent un art merveilleux que l'on ne peut attribuer à des importations commerciales dues à d'autres peuples étrangers, attendu que l'on ne trouve aucun type semblable d'ornements, d'armes ou d'ustensiles chez les autres peuples du temps, du sud de l'Europe ou de l'Orient.

À l'Exposition actuelle, dans le département des bijoux et des vases, on trouve des imitations des bijoux et des différents ustensiles celtiques que l'on regarde comme des modèles parfaits de richesse et de goût.

Une autre remarque que l'on a pu faire dans ces nouvelles études sur les antiquités nationales des peuples européens, c'est qu'ils avaient plusieurs secrets d'industrie et de fabrication qui sont entièrement perdus aujourd'hui. Entr'autres faits à citer, on a trouvé des haches et des glaives de cuivre et de bronze qui ont une trempe comparable à celle que l'on sait donner maintenant à l'acier; ceci est un secret que l'industrie moderne ne possède plus. Ce n'est pas le seul; on a trouvé aussi des quantités d'armes de pierre, des pointes de flèches et de lances, des glaives, des haches fabriquées avec un art dont on ne peut se faire une idée et auquel disent les savants, on ne pourrait atteindre actuellement même avec les outils perfectionnés que l'on possède; telles sont des lames de pierre qui ont le tranchant des saisoirs. (Revue Contemporaine, tome 31e, année 1863: de l'Age de pierre.) Une dernière remarque par laquelle nous terminerons, c'est que les peuples modernes qui ont rejeté les longs vêtements à plis flottants de l'Italie et de la Grèce, se trouvent avoir adopté un costume qui se rapproche remarquablement des anciens vêtements des peuples occidentaux. Les Celtes portaient la braye et la saye, en dessous la chemise de laine, et par dessus la saye, ce qu'ils appelaient la cuculle à capuchon. Or la braye est le pantalon actuel, la saye est la tunique à manches si généralement portée, enfin le vêtement de dessus à capuchon est exactement reproduit parce qu'on appelle le caban.

Mais il y a une particularité de plus, c'est que tous ces vête-

ments étaient rayés et quadrillés de couleurs éclatantes que les Gaulois aimaient passionnément et où le rouge dominait. Il y a un peuple bien connu qui a conservé exactement cette particularité, ce sont les Ecossais qui sont descendants des Celtes comme nous. (Voyez Histoire de France par les monuments, tome 1er, in-16, page 17.) Que l'on prenne le grand ouvrage sur les costumes des Clans d'Écosse, et l'on aura l'idée la plus approximative des tissus et des costumes que les Celtes avaient adoptés. Virgile nous en a conservé le souvenir; en parlant de la prise de Rome par les Sénons, il les dépeint avec leurs vêtements et leurs saies rayées de diverses couleurs. (Virgile, Énéide VIII, 659.) Du reste, pour les riches, ces costumes étaient relevés de bandes de pourpre, de broderies en or et de bijoux chargés de pierreries, ouvrages dans lesquels les Gaulois excellaient. Les habits de couleur étaient travaillés et brochés en cr. C'est ce que nous dit Strabon.

Nous espérons avoir montré que ces peuples celtiques qui ont tenu presque toute l'Europe sous leur domination pendant des siècles, qui ont transmis à leurs descendants des qualités si nobles et si excellentes, qui ont laissé jusqu'à présent des souvenirs si indestructibles, méritent l'attention et les études dont ils sont l'objet en ce moment dans l'Europe savante et lettrée.

S. V.

(A continuer.)

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

Suite.

I. COMBINAISON DE LIGNES VERTICALES, HORIZONTALES ET OBLIQUES.

1re question. Ayant deux lignes à tracer, combien peut-on faire d'horizontales et combien de verticales? dessinez tous les cas possibles.

L'enfant trouvera les trois cas suivants: il fera, ou deux lignes verticales, ou deux horizontales, ou une verticale et une horizontale.

Dans les questions suivantes, le nombre des lignes verticales et horizontales que l'enfant aura à combiner sera successivement trois, quatre, cinq, six, etc. Puis on lui proposera de même des verticales et des obliques, puis des horizontales et des obliques.

Il passera ensuite à la combinaison d'un nombre donné de lignes pouvant être ou verticales, ou horizontales, ou obliques.

Exemple. De deux lignes, combien peuvent être verticales, combien horizontales et combien obliques? dessinez tous les cas possibles.

L'enfant fera successivement: deux verticales, deux horizontales, deux obliques, une verticale et une horizontale, une verticale et une oblique, une horizontale et une oblique.

Dans les questions suivantes, le nombre des lignes verticales, horizontales ou obliques à combiner sera successivement trois, quatre, cinq, etc.; le nombre des cas possibles s'augmentera rapidement, et l'enfant ne pourra les trouver tous qu'en mettant beaucoup d'ordre dans ses recherches; pour peu qu'on l'y encourage, il prendra plaisir à soigner le dessin de ses figures, à les faire régulières, agréables à l'œil, et imitant quelque objet connu.

II. COMBINAISON DE LIGNES PARALLÈLES ET NON PARALLÈLES.

On donnera successivement à l'enfant deux, trois, quatre, cinq lignes, etc., à combiner sous le rapport de leur parallélisme, c'est-à-dire que pour un nombre donné de lignes on lui fera chercher et dessiner tous les différents cas qui peuvent résulter du nombre de parallèles et de non parallèles qui se trouvent parmi ces lignes. Lorsque par exemple on lui demandera combien, avec quatre lignes, on peut faire de parallèles et de non parallèles, il trouvera les combinaisons suivantes:

- Quatre parallèles entre elles;
- Trois parallèles et une non parallèle;
- Deux parallèles et deux autres parallèles;
- Deux parallèles et deux non parallèles;
- Quatre lignes non parallèles.

III. DE LA RENCONTRE DES LIGNES DROITES.

Ici l'enfant aura à combiner un certain nombre de lignes droites, quant à leur position relative, dans le but de chercher tous les différents nombres de points de rencontre que ces lignes peuvent présenter. On lui demandera donc combien on peut faire de points de rencontre avec deux, trois, quatre lignes, etc. Avec quatre lignes, par exemple, il trouvera qu'on en peut faire un, deux, trois, quatre, cinq et six. Après un certain nombre d'exercices de ce genre, l'enfant saisira de lui-même la règle au moyen de laquelle il peut trouver le maximum de points de rencontre d'un nombre donné de lignes; il verra bientôt que pour obtenir ce maximum il doit tracer chaque droite nouvelle de manière à ce qu'elle rencontre toutes celles qui sont déjà tracées.

IV. DU NOMBRE D'ANGLES QUE FORMENT LES DROITES.

1^{re} question. Combien d'angles peut-on former avec deux droites?

L'enfant trouvera qu'on en peut faire un, deux, ou quatre.

On lui demandera ensuite combien on peut former d'angles avec trois droites, selon qu'elles se rencontrent en un, deux ou trois points; puis avec quatre droites, selon qu'elles se rencontrent en un, deux, trois, quatre, cinq ou six points, et ainsi de suite.

Les exercices de ce genre occupent l'enfant plus longtemps que les précédents, car les figures à chercher commencent à se compliquer et à exiger une certaine entente des formes qui résultent de la combinaison des lignes.

V. ANGLES DROITS, AIGUS, OBTUS.

Les exercices précédents ont donné à l'enfant une idée intuitive mais juste de l'angle, quoique aucune définition n'ait été énoncée. Maintenant nous lui faisons connaître, toujours par la vue seulement, les lignes perpendiculaires entre elles, les angles droits, aigus et obtus; il s'habitue à les reconnaître et à les tracer avec facilité; les problèmes qui l'occuperont ici consisteront en général à chercher combien d'angles droits, aigus et obtus on peut former avec deux, trois, quatre, cinq lignes, etc.

VI. POLYGONES.

On fait d'abord chercher à l'enfant quel est le plus petit nombre de droites qui puisse fermer de tous côtés un espace plan; puis on lui fait connaître le triangle, le quadrilatère, le pentagone, etc. On lui fait ensuite chercher les différents nombres de triangles, de quadrilatères, de pentagones, etc., qu'on peut former avec un nombre donné de lignes droites. Enfin, on lui apprend à connaître parmi les triangles ceux qui sont rectangles, acutangles ou obtusangles, équilatéraux, isocèles ou scalènes; parmi les quadrilatères, le trapèze, le parallélogramme, le losange, le rectangle et le carré. L'enfant est ensuite exercé à combiner la ligne droite avec ces polygones; par exemple, à diviser chacun d'eux de toutes les manières possibles en triangles, en quadrilatères, etc.

Jusqu'à présent nos exercices ont eu pour but de combiner les lignes sous le rapport de leur position seulement; maintenant nous nous occuperons aussi de leur longueur.

Et d'abord, pour exercer l'enfant à apprécier les différences de longueur entre les lignes, nous lui demanderons de tracer, sans règle ni compas, une droite égale à une droite donnée; puis des lignes doubles, triples, quadruples de la ligne donnée; puis une ligne qui en soit la moitié, le tiers, les deux tiers, les trois quarts, etc.

Ces différents exercices ne tarderont pas à mettre notre élève en état de trouver la commune mesure entre deux droites; ce problème, par lequel Lacroix a commencé son traité de géométrie, n'exige qu'une opération graphique intuitive; il est donc du domaine du rapport des formes.

Après avoir accoutumé l'enfant à apprécier la grandeur des

lignes, nous l'exercerons à reconnaître celle des angles. Notre élève a une idée intuitive de l'angle droit; nous prendrons cet angle pour unité et nous le diviserons en un certain nombre de parties égales par voie de tâtonnement en prenant le coup d'œil des enfants, pour juge de notre opération. Nous lui ferons ensuite construire un angle qui soit égal à une fraction quelconque d'un angle droit, puis à une fraction d'un angle donné, aigu ou obtus.

Lorsque les enfants seront familiarisés avec l'appréciation de la grandeur des lignes et des angles, nous les occuperons de la grandeur des surfaces rectangulaires. Ils commenceront par diviser un rectangle en parties égales par des parallèles à l'un de ses côtés, puis ils construiront un rectangle double, triple, etc., d'un rectangle donné, enfin un rectangle qui en soit la moitié, les deux tiers, les trois quarts, etc. La division du rectangle par des parallèles à ses côtés donnera lieu à une suite d'exercices sur le nombre des petits carrés égaux qui y sont contenus, et fournira à l'enfant une idée intuitive de la mesure des surfaces.

C'est le moment de faire connaître un exercice qui amuse beaucoup les enfants, et qui exerce leurs facultés de manière à leur faciliter singulièrement l'étude de la géométrie qui va bientôt les occuper; nous voulons parler des dictées de figures. Il s'agit de leur faire dessiner des figures géométriques sans les leur montrer pour modèles, mais en leur indiquant d'une manière précise comment ils doivent tracer chaque ligne. Le maître dira, par exemple:

Dessinez un carré dont deux côtés soient horizontaux. De l'extrémité droite du côté supérieur, menez une ligne droite au point milieu du côté inférieur. Du milieu du côté gauche du carré, menez une ligne droite à l'extrémité droite du côté inférieur, etc.

Après chaque opération, il demandera aux enfants ce qu'ils ont fait, et il exigera que ceux-ci le lui indiquent d'une manière précise en disant:

J'ai dessiné un carré dont deux côtés sont horizontaux, etc.

Puis le maître regardera les ardoises, pour s'assurer que les opérations qu'il a dictées ont été exécutées exactement.

Une autre fois les rôles changeront; aux enfants de dicter les figures, soient qu'ils les aient déjà dessinées, soit qu'elles n'existent pour eux que dans leur imagination; au maître d'en exécuter le dessin en se conformant à la dictée de ses élèves. Ainsi les inexactitudes de dictée se transformeront immédiatement en irrégularités de dessin qui avertiront l'enfant de ce qu'il y a de faux ou d'incomplet dans sa manière de s'énoncer, et qui l'obligeront à le rectifier. Les figures dictées, d'abord très-simples, se compliqueront graduellement jusqu'à exiger une grande force d'attention, soit de celui qui dicte, soit de celui qui dessine.

L'utilité de ces exercices par rapport au dessin linéaire est évidente, car ils forment à la fois l'esprit d'invention et de combinaison, le goût, la justesse du coup d'œil et de la main. Mais c'est surtout comme préparation à la géométrie qu'ils offrent de grands avantages; car ils accoutument les enfants à exprimer d'une manière précise les divers rapports de grandeur et de position qui peuvent présider à la combinaison des lignes, et à se former une idée exacte de ces rapports d'après leur énoncé; ils développent en eux une force d'attention telle, qu'elle leur rend facile une vive et complète représentation des figures les plus compliquées, dès qu'on les leur fait connaître par description. On comprend combien cette dernière faculté leur facilitera l'étude de la géométrie descriptive.

Les exercices, dont nous venons de décrire les commencements et d'indiquer la marche, peuvent occuper les enfants dès l'âge de quatre ou cinq ans jusqu'à celui de huit ou neuf ans. Alors ils auront acquis des idées intuitives claires et justes sur les rapports des formes, et une grande facilité à exprimer ces idées. Alors ils pourront soumettre au raisonnement leurs notions intuitives, et ils auront à démontrer par une logique rigoureuse les diverses propriétés qui résultent de la combinaison des lignes; ils commenceront donc l'étude de la géométrie proprement dite. Mais il leur restera encore quelques notions intuitives à acquérir, ce

sont celles dont la généralisation constitue les axiomes mathématiques.

Ces axiomes, indispensables pour les premiers pas à faire dans le domaine de la géométrie, ne sont autre chose que l'expression générale et abstraite d'une vérité que l'intuition a reconnue dans un fait sensible. Il faut donc commencer par faire observer aux enfants le fait sensible, après quoi ils n'auront aucune peine à saisir le sens et la vérité de l'expression qui sert à généraliser ce fait.

Ainsi, l'on montrera à l'enfant une ligne divisée par des points en plusieurs parties; on lui fera remarquer que la ligne entière est plus grande que chacune de ses parties, qu'elle est aussi longue que toutes ses parties réunies. Cette observation pourra être répétée au moyen d'un angle partagé en plusieurs angles, ou d'un rectangle partagé en plusieurs rectangles, etc., et l'enfant concevra fort bien la vérité et la généralité de ces axiomes: Le tout est plus grand que la partie. Le tout est égal à la somme de ses parties. On s'y prendra de même pour les autres axiomes.

Parvenus à ce point, nos élèves sont prêts, non-seulement à comprendre les démonstrations géométriques, mais à les trouver, ce qui est le meilleur moyen de les posséder véritablement et pour toujours.

Comme nous voulons que l'enfant trouve lui-même sa géométrie, nous sommes obligé de modifier un peu la marche ordinaire de cet enseignement, afin de mieux le graduer.

Ainsi nous rétablirons toutes les propositions intermédiaires qui peuvent faciliter les recherches de l'enfant, et que les auteurs de traités de géométrie avaient supprimées comme inutiles. Ainsi nous ferons démontrer les cas spéciaux d'une proposition avant la proposition générale, chaque fois que la démonstration du cas spécial sera plus facile que la démonstration générale. Enfin nous ferons résoudre aux enfants un grand nombre de problèmes relatifs à chaque propriété qu'ils auront démontrée; nous choisirons pour ces problèmes des sujets relatifs aux affaires de la vie, et nous donnerons ainsi à toutes leurs recherches théoriques l'intérêt d'une application actuelle.

Cette marche est plus longue que celle qui est suivie par nos professeurs, mais elle est à la portée d'un enfant de neuf ou dix ans; en quelques années il lui rendra la géométrie si familière qu'il ne pourra plus l'oublier et qu'il en trouvera lui-même les diverses applications aux sciences et aux arts.

Voyons maintenant comment les choses se passent dans nos collèges. Jusqu'à l'âge de quatorze ans environ, les élèves ne sont pas jugés capables de comprendre la géométrie, mais rien ne se fait dans le but de les y préparer. Tout à coup les voilà dans la classe de mathématiques élémentaires, et le professeur leur démontre la première proposition d'un traité de géométrie, puis il la leur donne à apprendre pour le lendemain. La plupart des élèves ne comprennent point complètement cette démonstration, parce qu'elle ne se lie à aucune notion déjà acquise par leur intelligence; ils lisent et relisent leur auteur jusqu'à ce que ses phrases se soient gravées dans leur mémoire; ils trouvent que la géométrie est difficile, aride et ennuyeuse, et les voilà dégoûtés des mathématiques. Ceux qui comprennent bien les démonstrations du maître trouvent plus d'intérêt à cette étude; ce sont ceux qu'on interroge le plus souvent; en général ils répondent bien sur le sujet de la dernière leçon. Mais comme ils n'ont pas à chercher les démonstrations, comme ils ne font que les écouter, afin de les graver dans leur mémoire, leurs facultés sont passives plutôt qu'actives. Ainsi l'attention est presque seule en jeu et se fatigue bientôt, le jugement ne joue qu'un rôle secondaire, et l'invention n'en joue aucun. Comment donc ces leçons offriraient-elles à l'enfant un intérêt bien puissant? Comment des idées qui ne sont pas le fruit de son propre travail, et qu'on ne fait que présenter à l'appréciation passagère de ses facultés, se fixeraient-elles pour toujours dans son esprit? Faut-il donc être surpris, si les élèves qui achèvent un premier cours de géométrie n'en savent plus le commencement, et si la plupart d'entre eux ne le possèdent jamais en entier?

Et voilà la marche qu'on appelle expéditive! En vérité, il

serait temps de reconnaître qu'une méthode qui n'enseigne pas d'une manière certaine et solide est toujours trop longue. Il serait temps de proscrire, et cette déplorable coutume d'apprendre pour oublier, et cette méthode qui semble consister à faire passer des idées, ou plutôt des mots, à travers la tête des enfants, de manière à y former une sorte de courant, dont l'effet ordinaire est d'empêcher que rien puisse s'y arrêter.

De même que les leçons sur l'intuition des formes ont préparé nos élèves à la géométrie, de même elles les ont formés au dessin linéaire. En effet, déjà elles ont exercé leur main et leur coup d'œil; déjà elles les ont habitués à inventer des combinaisons de lignes d'un effet agréable; déjà elles ont commencé à développer leur goût.

Le dessin linéaire ne fera d'abord que continuer, étendre et perfectionner ce que nos premières leçons avaient ébauché, et par une série bien graduée d'exercices, il mettra bientôt nos élèves en état d'apprendre avec succès des parties plus difficiles de l'art du dessin. La suite de ces études élémentaires est maintenant exposée dans des ouvrages qui nous dispensent d'entrer dans le détail de leur gradation; on peut consulter, entre autres, le *Traité de dessin linéaire*, publié à Paris par A. Boniface, disciple de Pestalozzi. Le dessin de la tête est bien le plus propre à former le coup d'œil, la main et le goût; il exige plus d'exactitude, plus de fini, plus de pureté de trait qu'aucun autre; mais aussi il est, de beaucoup, le plus difficile. On ne conçoit donc pas comment on a pu si longtemps donner aux commençants, pour premiers modèles, des yeux, des bouches et des oreilles, et l'on ne doit pas s'étonner qu'une pareille manière de procéder ait dégoûté le plus grand nombre des jeunes gens. Mais en commençant par des exercices réellement faciles et à la portée des enfants, en graduant avec soin les difficultés, il se trouve que tous les élèves prennent goût au dessin et que tous y réussissent dans une certaine mesure. Aussi est-ce l'emploi de la méthode de Pestalozzi qui a permis d'introduire l'étude du dessin linéaire dans la moindre école primaire, et de lui faire produire d'heureux résultats.

Ces exercices élémentaires comprennent le dessin d'ornement et celui des meubles et ustensiles; ils conduisent au dessin topographique, à celui du paysage, de la tête et de l'académie. Mais il ne faut point attendre que les élèves en aient parcouru une longue série pour les faire dessiner d'après nature.

Le dessin d'après nature, il est vrai, a des difficultés qui lui sont propres; mais il offre aussi un charme et un intérêt particuliers. Comme il permet de commencer par une ébauche dessinée à grands traits, et comme cette ébauche même peut avoir une valeur réelle, il est éminemment propre à relever le courage des jeunes gens qu'une certaine impatience, qu'une sorte d'incapacité à finir les détails, empêche de réussir dans la copie servile d'un modèle.

Mais le dessin d'après nature exige la connaissance de la perspective, et les règles de perspective ne peuvent être démontrées mathématiquement qu'à l'aide de la géométrie à trois dimensions. Or, nous ne voulons point attendre que nos élèves soient aussi avancés dans les mathématiques pour les faire commencer à dessiner d'après nature; nous sommes donc obligé de recourir à un autre moyen pour leur enseigner la perspective.

Dessiner un objet en perspective, c'est le dessiner tel que nous le voyons, tel qu'il se peint sur notre rétine. Dès notre première enfance, nous nous sommes habitués à juger par cette image de la forme réelle de l'objet, c'est-à-dire à rétablir cette forme dans notre imagination, tandis que nous la voyons que modifiée par la perspective; et cette habitude est devenue tellement forte chez nous que, sans une nouvelle étude, nous ne pouvons plus nous représenter l'objet tel qu'il est peint sur notre rétine, tel que nous le voyons réellement. L'étude qui nous apprend en quelque sorte à voir un objet tel que notre œil le voit réellement est la perspective. On conçoit donc que cette étude peut se faire d'une manière intuitive et expérimentale.

Pour que l'élève puisse voir réellement un objet en perspective, il faut que, dans l'image qu'il en perçoit, il sache apprécier,

d'abord l'inclinaison de chaque ligne, c'est-à-dire l'angle qu'elle fait soit avec la verticale, soit avec l'horizontale, puis la longueur relative de chacune de ces lignes.

Pour faire apprécier à notre élève l'inclinaison des lignes, nous lui ferons tenir sa règle à bras tendu dans une position horizontale ou verticale, en regardant d'un œil seulement, de manière à ce qu'elle lui paraisse rencontrer la ligne dont il veut mesurer l'inclinaison; cette ligne formera avec la règle un angle qu'il s'agira d'apprécier; or on se rappelle que notre élève a été habitué à cet exercice, il lui sera donc facile de dessiner sa ligne sur son papier en lui donnant l'obliquité convenable.

Pour lui faire reconnaître la longueur relative des lignes, nous lui ferons tenir sa règle de la même manière, en la plaçant de telle sorte qu'elle paraisse coïncider avec la plus petite des lignes à comparer. Quand l'extrémité de la règle paraîtra coïncider avec l'une des extrémités de la ligne, l'élève fera mouvoir son doigt sur la règle jusqu'à ce qu'il paraisse coïncider avec l'autre extrémité de la même ligne. La longueur ainsi trouvée sur la règle sera portée de la même manière sur l'autre ligne à comparer, et le problème sera réduit à trouver le rapport entre deux lignes superposées, ce que nos élèves ont appris par le rapport des formes. Il est essentiel que, pour ce mesurage, l'élève tienne toujours sa règle à bras tendu, afin qu'elle soit toujours à la même distance de son œil.

Les deux opérations que nous venons de décrire suffisent à l'élève pour dessiner d'après nature; mais nous ne devons pas nous borner à lui fournir un moyen purement mécanique, il faut encore qu'il connaisse la perspective par ses règles. L'instituteur fera donc constater à son élève les diverses règles de la perspective linéaire au moyen des deux opérations qu'il sait effectuer, et ainsi il lui démontrera ces règles d'une manière expérimentale.

En considérant la perspective comme une branche des mathématiques, on pourrait rejeter les démonstrations expérimentales. Mais on est bien forcé de les admettre en physique, et c'est à la physique que se rattacherait maintenant pour nos élèves l'étude de la perspective. Nous croyons donc que ceux-ci, lorsqu'ils auront suivi les exercices que nous indiquons, connaîtront cette partie de l'art du dessin aussi bien, avec autant de certitude, qu'ils pourront la connaître plus tard, lorsque les règles leur en seront démontrées par les mathématiques.

Le moyen d'enseignement que nous venons de décrire était celui de Pestalozzi; il est maintenant pratiqué par un grand nombre d'instituteurs, mais nous avons cru devoir en dire quelques mots pour ceux auxquels il serait encore inconnu. Ce moyen a pour nous le grand mérite de mettre les leçons de perspective à la portée de toutes les écoles primaires, et d'augmenter ainsi, pour un très grand nombre d'écoliers, l'utilité des exercices de dessin auxquels on les occupe.

IX

PREMIÈRES NOTIONS DES SCIENCES NATURELLES.

L'enfant, dès la première année de son existence, prend plaisir à voir et à toucher les produits si variés de la nature; c'est tantôt une fleur, tantôt un animal, qui attire ses regards et qui excite ses cris de joie; enfin l'histoire naturelle serait certainement sa première étude, si ses parents avaient le pouvoir et la volonté de le seconder. Mais dans la plupart des familles on ne trouve personne qui veuille mettre quelque intérêt à faire connaître à un enfant les organes d'une fleur ou les membres d'un animal, personne surtout qui soit en état de le bien faire.

Aussi quel mécompte pour l'enfant lorsque, après avoir trouvé un insecte, il arrive triomphant le montrer à sa mère ou à sa bonne, et qu'au lieu de voir sa trouvaille admirée et d'obtenir quelque renseignement intéressant, il ne recueille que des expressions de dégoût et de terreur, lorsque souvent même il est grondé pour avoir touché cette vilaine bête, ou raillé pour s'être arrêté à des choses qui ne servent à rien.

Le goût des petits enfants pour l'histoire naturelle suffirait à prouver combien cette étude convient au premier âge; et si l'on

méconnaît cette vérité, c'est qu'on appelle histoire naturelle toute autre chose que l'observation des faits qui sont à la portée d'un enfant. L'idée qu'on se fait en général de cette science provient de nos cours académiques, de nos traités, lesquels la considèrent sous un point de vue systématique et en exposent surtout les lois générales, les classifications. Mais le petit enfant n'a encore ni idées à généraliser, ni faits à classer; pour lui tout est nouveau, tout excite sa curiosité; tout contribue à son instruction. Aussi la méthode élémentaire pour enseigner l'histoire naturelle n'a-t-elle aucun rapport avec la marche en usage dans nos collèges; car elle est toute simple, elle consiste à mettre l'enfant en contact avec la nature, à lui apprendre à l'interroger et à écouter ses réponses. Ici la nature seule est le maître, et l'enfant connaît son langage; que l'instituteur donc ne cherche point à se placer entre eux; qu'il se borne à diriger les recherches de son élève, et à lui faire conserver avec ordre les résultats auxquels il est parvenu.

En procédant ainsi, on se convaincra bientôt que l'histoire naturelle est vraiment la science des enfants, et l'on trouvera pour eux dans cette étude plusieurs résultats importants.

Et d'abord, elle fournit des matériaux riches et variés aux exercices d'intuition et de langage; elle donne à l'enfant, avec le goût et le talent de l'observation, un motif d'intérêt intellectuel pour chacune de ses promenades; elle le prépare à une étude attrayante de la géographie physique; elle réunit une foule de notions applicables aux besoins de l'homme. Mais elle présente encore une importance bien plus relevée dans l'influence morale qu'elle peut exercer.

L'étude de l'histoire naturelle habitue l'homme à sortir de lui-même, de ses passions, de ses intérêts matériels et immédiats, pour s'occuper des œuvres de Dieu considérées en elles-mêmes; c'est-à-dire de leur beauté, de leur ordre, de la destination de chaque partie, du but de chaque loi; en un mot pour étudier dans ses effets la sagesse du Créateur. Une occupation dans laquelle l'homme s'oublie lui-même pour une jouissance intellectuelle étrangère à toute passion, est éminemment moralisante; l'étude de l'histoire naturelle aura donc par elle-même déjà une heureuse influence morale sur l'enfant. Mais c'est en élevant son âme à l'amour et à la reconnaissance envers le Créateur de tant de merveilles, qu'elle posera une base solide à sa moralité et à son bonheur.

Elle développera aussi en lui le goût des beautés de la nature, la faculté de les sentir, et de puiser à cette source abondante de jouissances vives et pures que Dieu a mises à la portée de tous, du pauvre aussi bien que du riche, mais qu'il faut savoir goûter. Enfin, quand approchera l'âge de l'adolescence, quand les passions les plus dangereuses viendront épier chaque heure de désœuvrement de votre élève pour l'entraîner dans une voie funeste, alors le goût de l'histoire naturelle, qui devient très vif à cet âge, pourra remplir ses loisirs, occuper ses pensées, et le soustraire ainsi à l'oisiveté, cause fréquente quoique secondaire de cette inquiétude vague et curieuse qui précède ordinairement les passions de la jeunesse.

En parlant des exercices d'intuition, nous avons déjà reconnu l'ordre qui en général doit présider aux observations de l'enfant dans le vaste champ de la création. Nous avons trouvé pour point de départ l'enfant lui-même; nous avons vu qu'on doit descendre l'échelle des êtres organisés avant d'aborder le règne inorganique. Cet ordre d'ailleurs nous est indiqué par les goûts du petit enfant; c'est la vie surtout qui l'attire et l'intéresse, et la vie animale le captive plutôt encore et plus fortement que la vie végétale. Cet ordre cependant, bien loin d'être pour le maître une règle absolue, n'aura de valeur à ses yeux que comme indication générale pour l'ensemble de son enseignement; il ne craindra point de l'abandonner pour profiter de chaque occasion d'offrir à l'observation de ses jeunes élèves un objet d'étude vraiment simple, attrayant et instructif.

L'enfant ne restera pas longtemps occupé de l'examen de son propre corps; les animaux qui l'entourent ont dès son berceau attiré ses regards, ils seront le premier objet de sa curiosité, de son intérêt et de ses investigations.

Lorsque l'enseignement se donnera dans une école, on aura soin d'apporter à chaque leçon, vivants ou conservés, les animaux qui devront en être le sujet. On les fera examiner aux enfants en leur en disant les noms, puis on leur fera nommer et décrire les diverses parties de leur corps; on leur demandera d'indiquer les différences qu'ils remarquent entre deux animaux, de chercher quelle peut être la destination de chaque organe et son influence sur le genre de vie de l'animal; la longueur du cou, l'articulation des mâchoires, la forme et la disposition des dents, la conformation du bec, des pattes, des ongles, etc., fourniront une foule d'études intéressantes. Le maître consacrerà de temps en temps un quart d'heure à faire répéter à tous les enfants réunis les noms d'animaux ou d'organes qui leur auront été appris. Il montrera chaque objet de sa baguette, et aussitôt les enfants en prononceront le nom tous ensemble, en mesure, à haute voix, mais sans crier, jusqu'à ce qu'un autre objet leur soit montré de la même manière.

L'enseignement élémentaire de l'histoire naturelle, devant procéder par voie d'observation, ne peut pas s'appuyer sur des idées générales; il ne peut donc dès l'abord donner la classification; c'est sous ce rapport surtout qu'il diffère de l'enseignement scientifique, auquel cependant il doit servir de prémisses. Mais pour qu'il remplisse bien ce dernier rôle, il faut qu'il soit dirigé par un instituteur qui en mesure toute l'importance; il faut que les recherches, les essais de l'enfant soient coordonnés de manière à avoir leur valeur scientifique; il faut que son attention soit sans cesse dirigée sur les rapports essentiels, fondamentaux, afin qu'elle ne s'épuise pas dans des détails stériles ou secondaires. C'est ainsi qu'il en viendra peu à peu à saisir la valeur relative des caractères distinctifs, première condition d'une bonne classification.

L'enfant sentira le besoin de classer dès qu'il formera des collections, heureuse et utile habitude à lui donner, à laquelle il devra bien des transports de joie, bien des promenades intéressantes, bien des connaissances utiles.

Dès qu'il aura réuni quelques objets, il les classera; mais comment? d'après la grandeur ou la couleur peut-être; n'importe, c'est toujours là un commencement de classification dont il vous sera facile de lui montrer l'insuffisance, mais qui le conduira à quelque chose de mieux; soyez d'abord peu exigeant; un système bien simple, bien incomplet, peut suffire à vos élèves; laissez-le leur jusqu'à ce que l'expérience vienne leur en faire sentir les défauts. C'est ainsi que se sont formées nos classifications actuelles, c'est ainsi sans doute qu'elles se transformeront encore dans l'avenir.

Les collections zoologiques conviennent peu pour les enfants; les vertébrés sont difficiles à préparer, ils exigent beaucoup de temps et de dépense avant de présenter quelque chose d'un peu complet; les insectes n'offrent pas ces inconvénients, mais on est obligé de les faire souffrir pour les conserver, et nous ne saurions conseiller d'habituer un enfant à voir de sang froid l'agonie d'un animal transpercé par une épingle. C'est pourquoi nous proposerons de ne faire faire aux enfants que des collections de coquilles, de plantes et de minéraux. Ils étudieront la zoologie à l'aide de collections toutes faites dont on leur montrera diverses portions, mais surtout par l'observation des animaux vivants.

Les classifications zoologiques n'ont de valeur que par leur corrélation avec la physiologie et avec l'anatomie comparée; et celles-ci à leur tour doivent leur principal intérêt à leur corrélation avec les mœurs des animaux. Les mœurs donc, c'est-à-dire la vie même, l'intelligence, les instincts, voilà surtout ce que nous cherchons dans la zoologie, voilà surtout ce que nous devons y montrer à l'enfant. C'est pourquoi l'observation des animaux vivants lui offrira un charme puissant en même temps qu'une utile instruction.

Les animaux domestiques seront pour lui les plus faciles à observer, et plusieurs d'entre eux lui montreront une intelligence qu'il n'est guère donné qu'à l'homme de surpasser. Mais chez ceux où l'intelligence manque ou faiblit, l'instinct la remplace et nous offre un nouveau sujet d'admiration.

L'instinct de l'animal, c'est l'intelligence de Dieu, c'est sa bonté, c'est sa prévoyance, c'est sa sagesse incarnée dans la brute, et y produisant des merveilles qui surpassent l'intelligence de l'homme. Quel plus beau, quel plus digne sujet d'études et de méditations parmi les œuvres du Créateur? Ces merveilles frappent chaque jour nos regards, et nous les remarquons à peine; en vérité nous avons des yeux pour ne pas voir; et cependant elles sont à la portée du plus petit enfant.

Conduisez-le dans la basse-cour; faites-lui voir ce coq qui transmet fidèlement à ses poules jusqu'à la dernière miette de la nourriture que vous lui présentez, et qui refuse obstinément de manger tant que ses compagnes ne sont pas rassasiées. Montrez-lui cette poule qui, maigrie et affaiblie par la longue réclusion et par les jeûnes de l'incubation, trouve tout à coup dans le sentiment de la maternité une force nouvelle et un courage de lion, met en fuite toutes les volailles qui voudraient s'emparer de la pâture qu'elle vient de déterrer pour ses poussins, et ne craint pas d'attaquer les animaux les plus redoutables pour écarter le péril qui menace sa couvée.

Ces exemples, et tant d'autres semblables, portent certainement en eux une instruction morale qui vient de Dieu même, et qu'on ne saurait trop faire pénétrer dans le cœur des enfants. C'est pourquoi nous demandons qu'on se fasse un devoir de leur aider à observer les mœurs des animaux.

Ici, ce seront les insectes qui fourniront les sujets les plus variés, les plus riches et les plus faciles à étudier. Cette admirable diversité d'instincts, de mœurs, de ressources que Dieu leur a départie, sera pour l'enfant une mine inépuisable de faits importants, de découvertes piquantes, d'occasions de reconnaître la bonté et la sagesse du Créateur de tant de merveilles.

Si nous avons proscrit les collections d'insectes empalés, nous recommandons en échange celles d'insectes vivants, de ceux au moins dont le genre de vie peut s'accommoder d'une sorte d'esclavage; ils sont nombreux et variés, mais parmi eux les lépidoptères attirent surtout les regards; la facilité de nourrir les chenilles, de voir leurs métamorphoses si complètes, de conserver dans une cage de gaze ces papillons si brillants qui déroulent leur trompe pour l'insinuer dans les fleurs que vous y avez placées, voilà sans doute des motifs pour les choisir, mais non point pour vous borner à cette seule classe.

L'enfant qui conservera des insectes vivants, qui élèvera leurs larves, s'intéressera au bien-être de ses élèves; il contractera l'habitude de ces soins réguliers et constants qu'exigent les animaux domestiques; il deviendra humain.

En même temps il aura l'occasion d'observer les mœurs de ces animaux; il variera leurs situations pour arracher quelque nouveau secret à la nature; il étudiera surtout la partie de la science la plus importante, celle sans laquelle la nomenclature n'est rien, celle qu'on néglige plus ou moins dans un grand nombre de cours publics.

Les insectes qui offrent les mœurs les plus intéressantes, les instincts les plus merveilleux, sont en général ceux qu'on ne peut guère observer qu'en liberté; tels sont un grand nombre d'hyménoptères, et ceux surtout qui vivent en société. Parmi eux nous nous bornons à citer les fourmis, soit à cause de la facilité qu'on aura à les observer et de la prodigieuse richesse de faits surprenants et admirables par lesquels on sera récompensé, soit parce que l'instituteur trouvera pour cette observation un guide précieux dans les *Recherches sur les mœurs des fourmis indigènes*, par P. Huber, Paris, 1810. Cet ouvrage peut être considéré comme un modèle en ce genre, mais il est devenu rare, et une nouvelle édition en est depuis longtemps désirée.

La botanique ne viendra qu'après la zoologie. Le plus petit enfant aime les fleurs, sans doute, mais elles ne sont pour lui qu'une parure ou un jouet; la vie du végétal ne le frappe point, parce qu'il y manque le mouvement. Ce n'est que plus tard, ce n'est qu'après avoir réalisé bien des progrès, qu'il prend intérêt au développement de la végétation, qu'il observe avec plaisir les organes des plantes, et qu'il se fait une idée bien vague encore de leurs fonctions.

Les principes qui nous ont dirigé pour un premier enseignement de la zoologie s'appliqueront encore à une première étude de la botanique. Les enfants observeront d'abord les plantes les plus communes; ils les compareront; ils répéteront ensemble les noms qu'on leur aura indiqués; ils apprendront à reconnaître à première vue un grand nombre de végétaux, avant qu'on leur ait parlé de genres et de familles. Bientôt ils voudront faire un herbier: on leur montrera comment ils doivent s'y prendre; leur trésor s'augmentera rapidement, et la nécessité d'y mettre de l'ordre amènera celle d'une classification.

Mais la nomenclature et la conservation des plantes sèches ne sont pas le principal but de la botanique, et ce n'est que comme moyen qu'elles doivent occuper l'enfant. Ce sont les conditions de la vie, du développement complet et de la reproduction des végétaux qui doivent surtout nous intéresser. Pour les connaître, nous étudierons les fonctions de leurs divers organes, et l'influence que les circonstances extérieures peuvent exercer sur eux; mais cette étude doit être expérimentale, et l'on ne peut bien la faire qu'en cultivant des plantes. Ainsi, pour rendre intéressant et utile l'enseignement de la botanique, nous devons demander qu'à chaque école soit joint un jardin cultivé par les élèves. Nous appuierons cette demande de motifs bien plus importants, quand nous nous occuperons de l'éducation physique et de l'éducation morale.

Dans le jardin de l'école, on aura soin de varier les expériences et les procédés, afin que les enfants puissent y acquérir un savoir raisonné plutôt qu'empirique; mais on laissera ceux-ci travailler eux-mêmes, car il faut qu'ils connaissent la pratique de l'art par leur propre expérience, qu'ils sachent y réussir, et que dans cet exercice ils trouvent la force et la santé.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

NOMINATION DE LOUIS GIARD, ECR., M. D. COMME SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par un Ordre en Conseil en date du 15 de ce mois de juillet, nommer Louis Giard, Ecr., M. D. Surintendant de l'Instruction Publique, pour la Province de Québec, en remplacement de l'Honorable P. J. O. Chauveau qui a résigné.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

NOMINATION DE MESSIRE CHANDONNET COMME PRINCIPAL.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, nommer Messire Thomas A. Chandonnet, Principal de l'École Normale Laval, à Québec, en remplacement de Monseigneur l'Evêque de Rimouski qui a résigné, mais Messire N. Fortier est continué dans sa charge d'Assistant Principal jusqu'à ce que Messire Chandonnet soit de retour d'Europe.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, par ordre en date du 31 mai dernier, de faire les nominations suivantes de Commissaires d'école:

Comté d'Argenteuil.—Gore et Wentworth: MM. Thomas Evans, Wm. T. Christie, Alexander Arnott, William Miller et John Chambers.

Argenteuil.—Mille Isles No. 2: MM. Charles Moore, James Morrow, Richard McCormick, Solomon Pollick et William Dawson.

Argenteuil.—Mille Isles No. 3: MM. James Day, William Boyd, Richard McCormick, Robert Foard et William Elliott.

Comté de Bonaventure.—Isle Bonaventure: MM. William Carcand, Thomas E. Butlin, Jean Pierre Lamb, Philippe Le Conteur et Laurent Hennessy.

Comté de Gaspé.—Barre-à-Cheoir: MM. Jean Baptiste Blondin et John Lafolly.

Comté de Maskinongé.—Peterborough: MM. Narcisse Fréchette, Prosper Lanois, Hyacinthe Desjardins, Pierre Desjardins et Gozague St. Jean.

Comté de Shefford.—St. Valérie de Milton: M. Alexandre Dusseault.

Comté de Vaudreuil.—Ste. Justine de Newton: M. Angus Campbell.

ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté de St. Maurice.—St. Etienne: MM. William G. Hamilton, François T. Roy et John Baptist.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

SESSION 1866-67.

ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Académies.—MM. John Sprott Archibold, B.A., James Carmichael, B.A., William Fowler, B.A., et Mlles Letitia Barlow, Jane Alice Swallow et Sarah Cairns.

École Modèle.—M. John Lynch, et Mlles Cordelia Jane Young, Mary Ross, Jane Fraser, Selina Frances Sloan, Helen Henry, Janet Mary Powell, Agnes Cairns, Lucy Ann Lawless, Margaret Ritchie, Harriet Newel Jiggins, Elizabeth Strickland, Marion Lucy Warren, Jennima Thomson, Elizabeth Henry et Mary Ann Morrill.

École Élémentaire.—Mlles Margaret M. Bothwell, Jane Elizabeth Hutchinson, Corinna S. Whinfield, Maria C. Smart, Mary Ann Griffin, Margaret J. Wilson, Anna L. Shepstone, Charlotte Shepstone, Marion Brownlow, Emma J. Trigg, Annie F. Brownlee, Laurena Carmichael, Jessie McKay, Margaret J. Kinlock, Rosa Christina Faulkner, Catherine Anderson, Mary E. Swallow, Charlotte Pelton, Elizabeth E. Taylor, Elizabeth Wheeler, Elizabeth Donaldson, Mary Ada Reay et Fanny Lapham, et M. Elson J. Rexford.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

École élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Olympe Philomène Bateau, Emma Demers, M. Adeline Germain et Philomène Tanguay.

Deuxième classe F.—Mlles Marie Ékonore Amiot, M. Célanire Bédard, Emélie Chabot, Marie Collet, M. Joséphine Couillard, M. Amanda Larroche, M. Eusèbe Houle, M. Joséphine Houle, Alvena Larue, Sédulie Ratté, M. Claire Virginie Turgeon, Rosalie Turgeon, M. Josephite Vézina et Françoise Dina Vien.

Deuxième classe F. et A.—Mlle Augustine Ballantyne.

Mai 1867.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

École élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlles Marie M. Giguère et Euphémie Tarte.

Première classe F.—Mlles Louise Chagnon, Louise Dozois et Marie R. Sausoucy.

Première classe A.—Mlle Ezra B. Comstock.

Mai 1867.

J. F. LÉONARD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Addie J. Carpenter et Mary Ann Draper.

Deuxième classe A.—Mlles Bella Browne, Elizabeth Bamesa, Mary Jane Clarke, Alta Clarke, Orellin Folsy, Prudence A. Gage, Emma J. Graves, Sarah L. Jones, Louisa P. Niblock, Emma Rix et Martha Stenson; MM. James A. Hill et Marvin G. Hauley.

Mai 1867.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

École élémentaire, 1ère classe F.—M. Louis Zéphirin Joncas.

Mai 1867.

PHILIP VIBERT, JR.,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Mary Le Sarrintage, Carrie Armstrong, Eliza Beattie, Flavia Cleveland, Ada McCullough, Agnès A. McLean, Mary L. Philbois, Lucy Reed, Sarah Stenson, Isabella Rose, Lois A. Weed, Sarah Graham et Adda L. Goodhue.

Deuxième classe A.—MM. Charles Boisvert et Albert Champel.

Mai 1867.

HENRY BERNHAM,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Adélaïde Philomène Delisle, Marie Laliberté, Adéline Mercier et Victorine Poisson.

Première classe A.—Mlle Jane Tuohy.

Deuxième classe F.—Mlles M. Arline Champagne, Joséphine de Langis, Marie Elise Lorandau, Louise Leclerc et Eloise Leclerc.

Mai 1867.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Jeremiah Sullivan et Archibald Carson.

Février 1867.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Mlles Ellen Kennedy et Ann Stephens.

Mai 1867.

OVIDE LERLANC,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Dina Boivin, Malvina Brassard, Marie Calixte Gagnon, Valérie Harvey; A. et F.—Mlle Marie Céline Simard.

Deuxième classe F.—Mlle Malvina Côté; M. Ovide Tremblay et Françoise Fortin.

Mai 1867.

CHS. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Boulianne et Marie Robitaille.

Mai 1867.

THS. N. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlle Edith W. Bompas.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Ellen Bailey, Emily A. Bailey, Elvira S. Caswell, Lelia M. Curtis, Emeline S. Stevens et Lenora Williams.

Deuxième classe A.—Mlles Phebe Jane Roderick, Adélaïde S. Bompas, Florence M. Bompas, Elizabeth Moe et Emma L. Simpson.

S. A. HERD,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DEMANDÉS.

MM. les Commissaires d'école de St. Anicet, comté de Huntingdon, désiraient avoir un instituteur pouvant enseigner le français et l'anglais, pour lui confier la direction d'une école élémentaire. Pour les conditions, il faudra s'adresser à MM. les Commissaires eux-mêmes.

On demande pour le collège industriel de Sherbrooke un instituteur ayant un diplôme d'académie et capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser au Rév. M. Dufresne, à Sherbrooke.

On demande deux institutrices à St. Edouard de Napierville. S'adresser à M. le Docteur Lafontaine de Vendroit.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Alphonse Héroux, élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, muni d'un diplôme d'école modèle, désiraient avoir une situation comme instituteur. S'adresser à ce département.

M. L. A. Blanchet, élève de l'Ecole Normale Laval, muni d'un diplôme d'école modèle, désiraient avoir une situation comme instituteur. M. Blanchet peut enseigner l'anglais et le français. S'adresser à ce bureau.

M. Leufroi Rochon, qui est muni d'un diplôme d'école modèle, peut enseigner le français, l'anglais, la musique vocale et instrumentale. Madame Rochon enseigne aussi l'anglais, le français et le piano. M. Rochon peut être chantre au chœur dans une paroisse et Madame peut toucher l'orgue. Tous deux accepteraient des places comme instituteurs. S'adresser à ce bureau.

M. Silfrid Fortin sollicite une place d'instituteur. Il est muni d'un diplôme d'école modèle, obtenu à l'Ecole Normale Laval. S'adresser à ce bureau.

M. P. Paul Angers, qui est muni d'un diplôme d'école élémentaire, accepterait la direction d'une école. S'adresser à ce bureau.

Mlle Julie Latour qui est munie d'un diplôme d'école élémentaire, qui peut enseigner l'anglais et le français, désiraient avoir une situation comme institutrice. Mlle Latour a déjà enseigné quelque temps. S'adresser à ce bureau.

M. Louis Roy qui est muni d'un diplôme d'école modèle, obtenu à l'Ecole Normale Laval, qui a enseigné pendant vingt ans, désiraient avoir une situation comme instituteur. S'adresser à lui-même, à St. Gervais ou à ce département.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), JUIN ET JUILLET 1867.

Retour du Surintendant de l'Instruction Publique.

L'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique est arrivé à bord de l'*Austrian* le 18 de juin, et a été reçu à la gare du chemin de fer, à Montréal, le même jour par les officiers du département de l'Instruction publique, les professeurs et les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et plusieurs de ses amis. Le lendemain, les adresses suivantes lui ont été présentées par les officiers du département, les membres de l'Association des Instituteurs de Montréal, les professeurs et les élèves de l'Ecole Normale.

Dans le cours de son voyage, l'Hon. M. Chauveau a parcouru l'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Belgique, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et l'Autriche. Nous publierons dans une prochaine livraison une liste des institutions d'éducation, bibliothèques et musées qu'il a visités.

Depuis son retour, M. le Surintendant a présidé à la distribution des prix et des diplômes à l'Ecole Normale McGill, à Montréal et à l'Ecole Normale-Laval à Québec. Il a aussi assisté aux séances publiques du pensionnat des Sœurs de Jésus et Marie, à St. Joseph de la Pointe-Lévis, et de l'Académie St. Denis à Montréal. Nous publierons le compte-rendu de ces diverses séances dans notre prochaine livraison.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU, SURINTENDANT DE L'EDUCATION POUR LE BAS-CANADA.

Monsieur,

C'est avec le plus vif plaisir que nous vous voyons de retour au milieu de nous. Soyez le bienvenu. Nous avons ressenti bien vivement votre longue absence mais nous savions qu'elle était dans l'intérêt du département et surtout dans celui de la grande cause de l'éducation. Vous étiez allé voir de vos propres yeux et étudier les diverses institutions dont se glorifie à juste titre la vieille Europe et profiter de son expérience plusieurs fois séculaire, afin d'adapter à notre jeune pays tout ce dont il pourrait tirer avantage.

Nous savons que vous avez employé utilement le temps et que vous ne devez pas tarder à mettre devant le public le résultat de vos observations et à recommander au gouvernement les améliorations.

liorations que requiert notre système. Ce temps ne saurait être mieux choisi pour cela. Le changement qui s'opère dans notre organisation politique, remettant entre les mains de notre gouvernement local tout ce qui a rapport à l'éducation, il devient plus facile qu'en aucune autre circonstance de proposer des changements à notre système actuel, avec espoir de les voir adopter. Nous avons plein espoir que vous allez faire faire un pas important à l'éducation dans notre pays. Vous trouverez les moyens de l'adapter d'avantage à nos besoins, de la rendre plus utile et plus pratique, et par là même aussi, de la rendre plus propre à aider à sa prospérité. Encore une fois, soyez le bienvenu, nous sommes heureux de vous revoir en bonne santé et prêt à reprendre, avec ardeur, votre travail qui déjà a opéré tant de bien. La route parcourue, depuis votre entrée au département est certainement longue et pleine d'encouragements mais il reste encore devant vous une vaste carrière à traverser avant de toucher au but.

Permettez-nous de saisir cette occasion pour vous offrir nos souhaits bien sincères de prospérité et de bonheur, pour vous et toute votre famille.

LOUIS GIARD, Secrétaire.	J. J. LAPPARE.
J. J. PHELAN, Asst. Réd.	J. BTE. MARCOUX.
A. N. MONTPETIT.	A. ARTHUR GIARD.
PIERRE CHAUVEAU.	PAUL BLOUIN.
J. B. LENOIR.	DAVID LUCK.

Officiers du département.

RÉPONSE.

Messieurs,

Veillez agréer mes bien sincères remerciements. S'il est une circonstance heureuse dans mon voyage, c'est le vif intérêt que vous y avez pris et la preuve qu'il m'a donnée des sympathies et de l'affection de tous ceux qui font partie de ce département. Je dois des remerciements et des éloges tout particuliers à M. Giard au sujet de son administration, en mon absence; et à MM. Phelan et Montpétit, en ce qui concerne la rédaction des deux revues mensuelles que nous publions. C'est avec bonheur que je reviens au milieu de vous continuer la tâche importante et difficile qui m'est confiée, et je ne doute point que votre coopération ne me soit aussi précieuse que par le passé.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

Monsieur le Surintendant,

Nous sommes heureux de nous acquitter de la mission que nous a confiée l'Association des Instituteurs, à sa dernière conférence, de vous exprimer en son nom et au nom de tous les instituteurs de ce district, les sentiments de satisfaction que nous éprouvons tous de vous voir enfin de retour après une assez longue absence de votre famille et de vos compatriotes.

Cette démarche n'est qu'une bien faible expression des sentiments de reconnaissance qui nous animent, et que nous aimons à vous témoigner. Car, nous sommes fiers de le constater, M. le Surintendant, nous apprécions hautement les efforts que vous faites pour élever le niveau de l'éducation dans ce pays, et pour améliorer la position du corps enseignant et l'élever au rang qu'il doit occuper dans la société.

Nous n'entreprendrions pas, M. le Surintendant, l'énumération des services que vous avez rendus à la cause de l'éducation, depuis que vous remplissez les hautes fonctions de chef de ce département; ce travail serait du domaine de l'histoire, et ne saurait trouver place dans le cadre resserré d'une adresse.

Nous avons été heureux, M. le Surintendant, et nous avons applaudi de tout cœur à la sagesse du gouvernement, lorsqu'il vous donna pour mission d'aller étudier les différents systèmes d'éducation aujourd'hui suivis dans la vieille Europe. Cette étude créera une ère nouvelle pour l'enseignement dans ce pays,

et nous avons l'espoir que, comme par le passé, vos suggestions seront écoutées du gouvernement, et que notre système d'éducation laissera peu à envier aux systèmes des autres nations.

Encore une fois, M. le Surintendant, recevez l'expression la plus sincère de nos vœux, de ceux de toute l'Association et de tous les Instituteurs qui n'ont pu, à cause de votre retour inopiné, se joindre à nous, comme ils en ont tous eu le désir.

M. EMARD, Président.
H. BELLEROSE, Vice-Président.
D. BOUDRIAS, Trésorier.
Ls. VERNER.
A. LANCTÔT.
V. HARMAN.
J. GUÉRIN LAFONTAINE.
JUSTIN HARMAN.
H. RONDEAU.
O. COUTU.
J. O. CASSEGRAIN, Secrétaire.

RÉPONSE.

Messieurs,

Veillez agréer l'expression de ma bien vive reconnaissance. J'ignore si je mérite tous les éloges que vous avez bien voulu me faire, votre bienveillance y est peut-être à votre insu pour beaucoup, mais il en est un que je ne saurais repousser. J'ai fait en effet tout ce qu'il m'était possible de faire pour améliorer la position du corps enseignant et l'élever au rang qu'il doit occuper dans la société. C'est là un problème difficile et qui, malgré tous les efforts qui ont été faits dans beaucoup d'autres pays, n'est pas encore entièrement résolu.

Sous un gouvernement constitutionnel, la source de toute réforme se trouve nécessairement dans l'opinion publique. Les hommes instruits ont suivi avec intérêt les délibérations et les travaux de vos conférences publiées dans le *Journal de l'Instruction Publique*; elles ont dû préparer l'opinion à des mesures plus énergiques que celles qui ont été adoptées jusqu'ici.

Permettez-moi, Messieurs, de vous féliciter sur le zèle que vous avez montré, comme membres de l'Association des Instituteurs, et de vous offrir mes vœux les plus sincères pour votre prospérité individuelle et pour celle de la classe importante à laquelle vous appartenez.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

Monsieur le Surintendant,

C'est avec un sentiment de joie bien sincère que les professeurs et les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier saluent votre retour en Canada. Ils sont heureux de voir que les vœux qu'ils formaient, à votre départ ont été exaucés, et que votre voyage s'est accompli sous les plus heureux auspices.

Soyez persuadé, Monsieur le Surintendant, que nous vous avons toujours accompagné de la pensée sur l'ancien continent, et que nous avons éprouvé un juste sentiment d'orgueil en voyant la réception qui a été faite partout, non-seulement au chef d'un département auquel nous sommes fiers d'appartenir, mais encore, permettez-nous de le dire, au compatriote, au représentant d'une nationalité que vous nous avez appris à estimer comme une partie de nous-mêmes.

Nous avons l'espoir qu'avec la nouvelle ère qui s'ouvre pour notre pays, de notables améliorations se feront dans l'instruction publique. Nous connaissons vos désirs, tout le monde a vu le succès de vos efforts: vous n'avez donc qu'à continuer l'impulsion si heureusement donnée. S'il nous fallait une nouvelle garantie, nous l'aurions dans cette haute mission, accomplie d'une manière si honorable; mais nous devons l'avouer, elle n'a rien ajouté à la confiance des amis de l'instruction, et avant votre départ, autant qu'après votre retour, le Bas-Canada comptait sur

le succès d'une cause confiée à des mains aussi habiles que celles qui dirigent le département de l'instruction publique.

Montréal, 19 juin 1867.

H. A. B. VERREAU.	A. FRÉCHETTE.
J. O. ROUTHIER.	L. VERNER.
D. BOUDRIAS.	L. TRUDEAU.
P. DELANEY.	A. LAFLECHE.
H. RONDEAU.	M. ETHIER.
R. SAVIGNAC.	H. BOIRE.
P. MARCOUX.	C. LEBLANC.
E. DESORMEAUX.	E. PAQUET.
O. GAUTHIER.	P. GOSSELIN.
A. MARTEL.	F. VIOLLETTI.
P. C. GAGNON.	E. GUAIRE.
E. CROTEAU.	L. CORCHÈNE.
N. BOIRE.	P. DEMERS.
L. CHARBONNEAU.	M. GUÉRIN.
H. TÊTREHAULT.	J. PELLETIER.

RÉPONSE.

Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer tout le plaisir que vos bienveillantes paroles m'ont fait éprouver. Je sais en apprécier toute la valeur, et je puis vous dire en retour, que parmi les joies que j'éprouve en rentrant dans cette ville, une des plus grandes c'est de me retrouver au milieu de vous, près de votre estimable, habile et distingué Principal, dont la collaboration m'est si précieuse à tant de titres. Veuillez agréer, Messieurs, mes vœux les plus sincères pour votre prospérité et pour la continuation des succès déjà obtenus par l'École Normale Jacques-Cartier, institution qui, dans si peu de temps, a déjà produit tant de sujets distingués dans l'enseignement et utiles à notre pays.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Nomination d'un Principal, à l'École Normale-Laval.

Nos lecteurs remarqueront sans doute dans nos colonnes officielles, la nomination d'un Principal de l'École Normale-Laval, M. l'abbé Chandonnet. Ce compatriote distingué qui, après avoir occupé une position importante dans l'Université-Laval, était allé faire de nouvelles études théologiques et scientifiques à Rome, a bien voulu accepter la tâche difficile de remplacer Mgr. Langevin. Nous ne doutons point que tous les amis de l'éducation ne se réjouissent de ce choix. Prédicateur éloquent, écrivain élégant, M. Chandonnet a de plus des qualités précieuses comme directeur de la jeunesse, qualités qui l'avaient fait respecter et chérir par tous les élèves de l'Université.

M. Tancrède G. Dostaler.

L'École Normale Jacques-Cartier vient de subir une perte sensible par la mort de M. Dostaler, professeur distingué de physique et de chimie dans cette institution. Il expirait à Montréal, le 23 juin dernier, à la suite d'une longue maladie qui l'a consumé lentement, qui l'a tenu en face de la mort pendant plus de trois ans. Son courage n'a pas faibli un seul instant durant cette longue épreuve. Il ne tenait à la vie que par son attachement à sa famille et à ses amis. Nul lien d'ambition, de convoitise n'avait fixé son âme à la terre. Aussi s'en est-elle détachée sans effort; on eût dit un oiseau qui quitte la branche où il a reposé un instant son aile fatiguée.

M. Dostaler était un de ces hommes bien rares dans notre siècle, bien rares dans notre pays surtout, qui aiment la science pour elle-même, qui y consacrent et y dévouent leur existence, qui demandent à elle seule les jouissances que nous cherchons sans succès dans tous les sentiers de la vie. Peu leur importe

la gloire, les applaudissements, l'admiration, à ceux qui suivent le cours des astres, qui plongent leur regard au plus profond des entrailles de la terre, qui ravissent à la nature les secrets de ses forces, qui pénètrent pour ainsi dire la pensée de Dieu toujours vivante dans la création. Leur élément n'est pas le nôtre, leur langage nous est presque étranger, leurs aspirations se dégagent de toutes nos passions infimes et ils savent trouver, dans leur satisfaction personnelle, la récompense due à leurs travaux.

M. Dostaler étudiait d'abord pour remplir ses devoirs de professeur avec autorité, mais le regard du savant pénétrait plus loin que celui du professeur, et, de là, ces longues veilles consacrées à l'étude qui ont épuisé ses forces et ont causé sa mort prématurée. Il suivait avec le plus vif intérêt les progrès des découvertes modernes. Il ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer les auteurs les plus en renom. Son choix judicieux aussi bien que la sage direction de ses études se manifestent dans les rayons si bien garnis de sa bibliothèque, qu'il a généreusement léguée à l'École Normale Jacques-Cartier.

M. Tancrède Dostaler est né à Berthier (en haut), où sa famille occupe une position distinguée. Il était fils de M. P. E. Dostaler, qui a représenté le comté de Berthier pendant cinq ans, de 1854 à 1857 et de 1861 à 1863, et qui a su s'acquitter honorablement de cette mission. Il suivit d'abord l'école élémentaire de la localité, plus tard, l'académie du village, où il eut l'avantage d'avoir pour maître M. Devismes. Il fut un des premiers élèves qui entrèrent à l'École Normale Jacques-Cartier. Il eût, pour compagnons de classe et d'étude, plusieurs de ses amis qu'il avait rencontrés à l'école de M. Devismes, entr'autres M. Giroux, qui achève au Grand Séminaire son cours de théologie. Il se fit bientôt remarquer par un grand penchant à l'étude des sciences exactes et naturelles. Il sut se faire estimer et aimer de tous ses confrères. Il se mêlait à cette affection une espèce de respect qui tenait à l'uniformité de son caractère, à sa douceur, à ses manières polies et pleines de déférence, et peut-être aussi à la connaissance que l'on avait de ses talents et de ses aptitudes. Des pensées toutes viriles inclinaient son front dans un âge où l'esprit n'est guère préoccupé que de la tâche journalière. Il vivait vite, comme s'il eût senti qu'il ne devait pas vivre longtemps. Religieux observateur de la discipline, il n'eût jamais à subir le moindre reproche de la part de ses maîtres. Après trois années d'étude, trois années bien remplies, il se rendit à l'Université, où il sut se gagner les cœurs par ses vertus, et l'admiration par ses succès. Il suivit, sous M. l'abbé Hamel, un cours particulier avec messieurs les abbés Mainguy et Pelletier. C'est à peu près vers cette époque qu'il ressentit les premières atteintes de phthisie, maladie qui l'a emporté, causée par un excès de travail et d'application. Nommé professeur à l'École Normale Jacques-Cartier en 1860, il remplit ces fonctions à la grande satisfaction de ses chefs et au grand bénéfice de ses élèves. Il se distingua surtout par sa bonne méthode d'enseigner. Il était à l'aise en classe, il parlait avec facilité et lucidité, il s'animait même parfois, emporté par l'enthousiasme que lui inspirait les vastes horizons de la science qui se déroulaient sous ses yeux. Il était bien différent dans les relations ordinaires de la vie, et il fallait avoir vécu longtemps dans son intimité pour le bien connaître et l'apprécier comme il le méritait. Volontiers, il aurait vécu dans l'ombre et le silence, au risque d'être à jamais méconnu. Peut-être aussi craignait-il que chez lui l'instruction littéraire ne fût pas à la hauteur des connaissances scientifiques.

Il y a trois ans, sa maladie s'aggravant sensiblement, il perdit l'espoir de recouvrer la santé. Pendant un mois entier on s'attendit à chaque instant à sa mort. Son médecin déclarait qu'il n'y avait plus d'espoir. La piété des élèves de l'école les engagea à tourner leurs regards vers Dieu, la suprême ressource des infortunés. A la suite d'une neuvaine qu'ils firent à Notre-Dame de Pitié, il sentit un grand soulagement, et le danger parut s'éloigner. Il dut néanmoins renoncer à l'enseignement et se chargea de la comptabilité où il fit preuve d'une rare habileté et d'une connaissance des affaires réellement étonnante chez un aussi jeune homme.

Forcé de changer son régime de vie et ses habitudes, il consacra

était les heures de relâche que lui laissait la maladie à l'étude des mathématiques, de la chimie et de la physique. Il donnait en même temps une bonne part de son attention à la littérature et à l'histoire. Les grands écrivains du siècle de Louis XIV avaient un attrait particulier pour lui. Il affectionnait surtout Corneille. Souvent aussi on le surprénait à la lecture de livres de piété. C'est là qu'il puisait cette force qui ne l'a jamais abandonné durant son long sacrifice. Le printemps pluvieux que nous avons eu cette année aggrava sa maladie et bientôt il perdit entièrement le sommeil. Pendant trois jours et trois nuits il ne put clore l'œil un seul instant. M. le Principal Verreau pour qui il avait un profond attachement fit appeler, à sa demande, son confesseur M. Gibaud. "La vie ne me retient pas, disait-il, je ne laisse qu'un seul regret, c'est la peine que ma mort causera à ma famille." Monseigneur de Montréal qui venait d'administrer le sacrement de Confirmation à l'École Normale voulut bien le visiter et l'encourager. Il vint néanmoins encore trois semaines, envisageant la mort sans effroi et se reposant en la miséricorde de Dieu. Un instant, ses amis eurent un lueur d'espérance et lui-même crut que par l'intercession de la Ste. Vierge envers qui il avait une grande piété, il avait obtenu sa guérison. Rempli de cette confiance, il trouva la force dans un élan de reconnaissance de quitter son lit de douleur où il était cloué depuis plusieurs semaines et de se rendre à la chapelle pour remercier la Ste. Vierge de cette insigne faveur. Il put même assister à la messe de communauté le jour de la *Fête-Dieu*. Il manifesta le désir de suivre la procession qui se faisait dans la cour de l'École mais on l'en dissuada. Hélas ! c'était la dernière lueur de la lampe qui s'éteint. On le vit ensuite s'affaiblir sensiblement d'heure en heure. Ses souffrances étaient moins aiguës mais il n'avait plus de sommeil. Il lâchait alors la mort de ses désirs. "Je crois ne pas me faire illusion, disait-il, je préfère mourir, je serais peiné de vivre." Chaque jour de la semaine où il mourut, il reçut le sacrement de l'Eucharistie. La veille de sa mort il demanda l'indulgence plénière. La nuit venue il ne put reposer et il fut dans une oraison continuelle. Vers trois heures du matin il pria M. Verreau qui, pendant toute sa maladie a veillé sur lui avec une sollicitude toute paternelle, de le préparer à ses derniers instants.

A partir de ce moment on n'entendit plus de sa part que des aspirations ardentes, des paroles admirables, pleines d'humilité et de confiance en la bonté de Dieu. Un instant, il ressentit de grandes angoisses qui se calmèrent bientôt. Il eut sa connaissance et la jouissance parfaite de toutes ses facultés jusqu'à quelques minutes avant sa mort. Il expira, dimanche, le 23 à 7 h. 10 m. du matin.

Le soir de dimanche, le lundi et le mardi, les élèves de l'École récitèrent dans leur chapelle, l'office des morts. Mardi, le service fut chanté par M. Gibaud, son confesseur, qui l'estimait beaucoup.

Le 25 après-midi, son corps fut transporté à bord du bateau à vapeur le *Victoria* qui devait le déposer à Berthier, lieu de la sépulture. Il fut reconduit jusqu'à cet endroit par les élèves de l'École Normale. Lorsque le bateau aborda à Berthier, le pavillon fut hissé à mi-mât en signe de deuil. Une foule considérable se pressait sur les quais. Le lendemain, M. Verreau chantait en son honneur un dernier service solennel. L'Église était tendue de noir, et présentait un aspect des plus imposants ; tous les assistants tenaient des cierges allumés à la main.

Le vénérable Curé, M. Gagnon, sur le bord de la fosse, fit d'une voix émue, en peu de mots l'éloge du défunt qu'il avait baptisé, à qui il avait fait faire sa première communion et qu'il affectionnait beaucoup. "M. Dostaler, dit-il, en terminant, aimait la science, entre autres, les mathématiques et la chimie. Cette science qu'il cherchait dans les livres et qu'il voyait comme par lambeaux dans la nature, il la contemple aujourd'hui dans son essence. Oui, messieurs ; mais n'oublions pas que c'est surtout sa vie chrétienne et sa sainte mort qui lui procurent dans l'autre vie, non-seulement la vérité, mais encore le bonheur."

L'Éducation dans la Colonie anglaise de Victoria.

On a trouvé et on trouve encore beaucoup d'or dans la colonie anglaise de Victoria. D'autres métaux précieux, — le cuivre entre autres, y sont exploités sur une vaste échelle. Le sol en est du reste très-fertile quoique montagneux. Un soleil presque toujours surplombant y entretient une végétation luxuriante, y fait croître de ces beaux arbres des tropiques, qui portent des fruits d'or, comme l'oranger, l'ananas, la bananier. Naturellement, on doit être tenté de creuser le sol, de chercher de l'or au pied de pareils arbres. Combien mieux ne valent-ils pas cependant que ce métal aride, qui dessèche le cœur par la convoitise, qui produit une soif insatiable à laquelle il a donné son nom, la soif de l'or.

Une telle richesse ne pouvait manquer d'attirer dans la colonie une population considérable. En moins d'un quart de siècle, on a vu surgir des villages et des villes sur tous les points de cette terre. Malheureusement, comme cela arrive toujours dans ces pays, où l'on trouve de l'or, les hommes qui y accoururent les premiers, ne songeaient qu'à lui ravir ses trésors. Ce fut un pillage, un bouleversement. Les torrents qui enfantent les orages des tropiques ne ravagent pas aussi profondément le sol que la pique et la pioche du mineur. Ces courants d'émigrations ainsi soudainement créés sont bien des torrents aussi, des torrents chargés de sable, de boue et de gravier. Ce sont les passions qui les roulent. Bien des jours se passent avant qu'une pareille société se fasse des bases, avant que le voyageur fatigué puisse dans le lit de ce torrent puiser, sous la protection des lois, la goutte d'eau pure dont il a besoin pour se désaltérer. Cependant, à la suite des mineurs dans la colonie de Victoria, sont venus les commerçants, les négociants, les agriculteurs. La propriété s'est formée, les lois se sont établies, les institutions y ont groupé les hommes, les familles et concentré les intérêts, la force publique a dominé la force individuelle, les passions ont été refoulées au fond des cœurs sous l'inspiration de la crainte, la grande morale a étendu son influence sur tout le monde, des écoles furent constituées et enfin la flèche aiguë d'un temple se dressant dans les airs comme un labarum a fini par couronner cet édifice de paix et de civilisation qu'on nomme la société chrétienne, sur cette portion du globe dont l'enfer paraissait, dès l'abord, s'être fait une succursale.

La colonie de Victoria établie vers les commencements du siècle ne se développait que lentement, lorsqu'en 1851, le hasard y fit découvrir de l'or. De l'or ! de l'or, cria-t-on de suite et l'on vit se précipiter vers cette terre ignorée une foule d'hommes avides venus de tous les points du globe. Il serait difficile aujourd'hui de donner le chiffre de la population de cette contrée, car chaque jour l'émigration dépose sur ses rivages, des foules sans noms, sans cohésions, sans sympathie, sans affections, qui ont rompu les liens sociaux les plus nobles pour y aller chercher fortune. Mais comme notre tâche se borne à constater les progrès qu'y a fait l'éducation nous trouvons des jalons assez sûrs pour nous guider, dans les rapports sur l'éducation qui sont faits avec un soin tout particulier. Les chiffres qu'on y rencontre parlent hautement en faveur du développement intellectuel de la population. D'après le recensement de 1853 on comptait 115 écoles en opération, fréquentées par 7841 élèves. La somme votée par le Gouvernement pour l'entretien de ces écoles s'élevait à £7,763. 3.10 et les contributions individuelles étaient de £5731.16.8. On y comptait 49 églises de toute dénomination qui pouvaient contenir environ 16,000 personnes.

En ouvrant le rapport sur l'éducation de 1865, publié l'année dernière on s'étonne, on s'émerveille même des progrès qu'on y a fait dans l'espace de 15 ans.

Durant l'année 1865, il y a eu dans Victoria 727 écoles en opération. Le nombre des élèves a dépassé 50,000. Le montant des salaires accordés aux instituteurs depuis le 1er juillet jusqu'au 1er janvier a été de £13,869.14.7. Les contributions se sont élevées dans le même espace de temps à plus de £10,000. Dans le cours de l'année, 839 personnes ont subi leur examen pour obtenir leurs diplômes d'instituteurs, 714 furent examinées et 595 furent refusées. Ce qui donne une idée du soin que l'on

apporte dans le choix des instituteurs et de la hauteur à laquelle on veut y élever l'enseignement. Les élèves-maîtres qui suivent les cours préparatoires à l'enseignement dans les institutions de St. Jacques et de St. Paul, correspondant aux Ecoles Normales du Canada, peuvent profiter gratuitement des leçons du *Gymnase National* où l'on enseigne tout ce qui a rapport à la gymnastique en même temps que l'exercice militaire. Tout élève qui y a obtenu ses diplômes est tenu de se vover à l'enseignement pendant 4 ans. Sans doute, le système d'organisation laisse encore beaucoup à désirer, mais on paraît y mettre tant de cœur qu'on a lieu d'espérer les plus heureux résultats des efforts qui y sont faits.

Les écoles sont placées sous la direction du Bureau principal dont le Secrétaire M. Benjamin F. Kane paraît remplir des fonctions à peu près analogues à celles du Surintendant, en Canada.

Les membres du Bureau sont : L'Hon. Sir James Frederick Palmer, Président, William Henry Areher, Ecr., Régistrateur Général, Theodotus John Scunner, Ecr., Isaac Hart, Ecr., James Balfour, Ecr., M. L. A. Des comités nommés par le Gouvernement ont la charge des écoles dans les diverses localités. On n'y a pas encore introduit le système des municipalités scolaires dont on se trouve si bien ici, mais on est en voie d'y arriver bientôt.

En soumettant son rapport au Gouverneur, M. Kane se félicite avec raison de la marche progressive de l'éducation dans toute la colonie. Après avoir fait nos légères réserves nous sommes heureux de lui rendre un pareil témoignage.

Adresse à Sa Grandeur Mgr. Jean Langevin, Evêque de Rimouski, présentée par l'Association des Instituteurs du district de Québec.

Voici l'adresse présentée à Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski, par F. E. Juneau, écuyer, au nom de l'Association des Instituteurs du District de Québec, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Ecole Normale Laval.

Monseigneur,

L'élévation de Votre Grandeur à la haute dignité de Prince de l'Eglise, coïncidant avec le dixième anniversaire de l'installation de l'Ecole Normale Laval, est pour les membres de l'Association des Instituteurs du District de Québec une occasion trop favorable et trop solennelle pour ne pas la saisir, afin d'exprimer à Votre Grandeur les sentiments de gratitude, de reconnaissance et d'affection dont ils ont toujours été animés tant pour Elle-même que pour la part aussi active qu'intelligente qu'Elle a prise à leurs travaux littéraires et pédagogiques.

Oui, Monseigneur, les services nombreux et signalés que Votre Grandeur a rendus à l'enseignement, lui ont acquis la reconnaissance de tous les amis de l'éducation en général et celle du corps enseignant en particulier. Le pays doit à Votre Grandeur de nombreux écrits; l'instituteur, des livres utiles; notre association, ses succès, et la bonne harmonie qui n'a cessé de régner parmi ses membres.

Permettez-nous, Monseigneur, de féliciter Votre Grandeur de la haute mission dont elle vient d'être chargée par Notre Très-Saint Père, notre vénéré et bien-aimé Pontife-Roi, Pie IX. Cette haute position sociale et religieuse, Votre Grandeur la doit à ses vastes connaissances, à ses talents administratifs, à ses nombreuses vertus et à sa grande piété; aussi, tous ceux qui, comme nous, ont pu apprécier Votre Grandeur, s'accordent-ils à dire que le nouveau diocèse ne pouvait être placé en des mains plus habiles.

Oui, Monseigneur, nous sommes heureux de votre élévation; et vous emportez avec vous nos vœux les plus ardents pour votre bonheur au milieu du troupeau qui vient d'être confié à votre paternelle sollicitude, et pour lequel vous serez le bon pasteur. En laissant l'Ecole Normale Laval, vous emportez aussi, Monseigneur, avec vous nos regrets bien mérités: pour nous tous, vous avez été père, un père tendre et dévoué. Votre séjour au milieu de nous pendant ces neuf dernières années nous en a fourni une preuve évidente et toujours constante.

Dieu vous appelle ailleurs pour le plus grand bien de la religion; il faut nous séparer, oui, nous séparer d'un père bien-aimé, d'un ami dévoué. Vous partez, il y aura un vide, un vide immense se fera autour de nous; vous ne serez plus à l'Ecole Normale pour nous guider dans nos travaux; nous encourager à persévérer dans notre tâche ardue. Votre auguste personne sera absente de l'Ecole Normale, mais les marques de votre passage y resteront toujours gravées, votre souvenir ne s'y effacera jamais!

Vous partez, Monseigneur; mais à Rimouski comme à Québec, Votre Grandeur se souviendra de nous devant Dieu, afin qu'il daigne continuer de répandra ses bénédictions sur les nombreux amis qu'Elle compte et comptera toujours parmi les Instituteurs.

Québec, ce 2 mai 1867.

nfrose.

Messieurs les Membres de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.

Je me réjouis avec vous de l'heureuse coïncidence du jour de ma consécration épiscopale avec le dixième anniversaire de l'inauguration de vos Conférences, parce qu'elle me procure le plaisir de revoir encore une fois tant d'amis dont j'ai fait l'agréable connaissance pendant les neuf années de mon séjour à l'Ecole Normale.

Vous avez la complaisance de faire allusion à la part que j'ai prise à vos travaux, aux faibles services que j'ai pu vous rendre, aux modestes écrits que j'ai publiés sur l'éducation. Soyez persuadés, Messieurs, que j'ai toujours éprouvé du bonheur à assister à vos séances si utiles, si intéressantes, si harmonieuses. Il me semblait que c'était rendre un service, un grand service à notre partie du pays, que de me mêler à ces discussions que vous souteniez sur les diverses branches d'enseignement, sur vos devoirs comme instituteurs, sur la meilleure manière de conduire et d'élever la jeunesse qui vous est confiée. Je vous l'avouerai candidement, Messieurs; j'ai toujours aimé, estimé, considéré la classe des instituteurs; j'ai toujours vu en eux des hommes voués à une tâche trop souvent ingrate, mais de la plus haute importance pour l'avenir de la patrie, pour les intérêts de la religion; et mes sentiments changeraient de tout au tout, si dans ma nouvelle position, je cessais de m'occuper des écoles de tous les degrés.

Vous me dites des choses bien flatteuses dans votre adresse; ma vanité, quelque grande qu'elle soit, ne m'empêche pas de sentir que je ne mérite malheureusement pas de tels éloges. Vous me dites aussi des choses bien affectueuses; celles-là, je les accepte avec empressement, comme elles me sont offertes. Bien des fois, dans mon exil de Rimouski, je me rappellerai les doux moments que j'ai passés au milieu de vous; je me transporterai, par la pensée au sein de votre Conférence; je ne cesserai de faire pour le bonheur de vous tous des vœux ardents, de demander à Dieu, au saint autel, de répandre ses bénédictions les plus abondantes sur vos écoles et sur vous-mêmes. En un mot, je veux rester votre ami constant et sincère.

Trente-unième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenu le 2 Mai 1867.

Première séance, 9 h. A. M.

FURENT PRÉSENTS: Rév. François-Narcisse Fortier, Asst. Principal; M. l'abbé Langlais; MM. les Inspecteurs P. M. Bardy, F. E. Juneau, Geo. Tangany, Petrus Hubert; MM. F. X. Toussaint, E. Carrier, N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, J. T. Dion, C. J. L. Lafrance, Jos. Létourneau, A. Esnouf, Chs. Dion, Ls. Lefebvre, P. A. Roy, Jacob Gagné, Frs. Simard, Ls. Blanchet, T. Morisset, Et. Gauvin, Frs. Parent, J. B. Dugal, Eug. Boulet, S. Fortin, V. A. Bérubé, V. Dick, L. Dick, J. B. Dequisse, C. Labrecque, E. St. Hilaire, S. Laroche, U. Desroches, Bruno Pelletier, P. Drolet, D. Potvin, H. Rousseau, Geo. Tremblay, Ls. Paquet, Jos. Potvin, C. Côté, S. Côté et MM. les Elèves-Maîtres de l'Ecole Normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté.

On s'entretint de la question suivante:

"Considérant les méthodes suivies dans la plupart des écoles, la Pédagogie est-elle un sujet d'étude pour les instituteurs?"

MM. les Inspecteurs P. Hubert, Geo. Tangany, F. E. Juneau, et plusieurs instituteurs parlèrent sur ce sujet.

La discussion fut agréablement interrompue par l'arrivée de Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, Evêque de Rimouski, qui voulut bien honorer une fois de plus par sa présence l'Association des Instituteurs, dont il n'a cessé d'être le protecteur, l'ami éclairé et dévoué.

A l'arrivée de Sa Grandeur, M. F. X. Toussaint, secondé par M. Chs. Dion, proposa et il fut résolu:

"Que cette Association a vu avec un bien grand plaisir l'élévation de Mgr. Jean Langevin au siège épiscopal de St. Germain de Rimouski, et que cette Association profite de la présence de Mgr. Langevin pour le remercier des grands services que Sa Grandeur lui a rendus pendant les neuf années de son principalat à l'Ecole Normale Laval."

Mgr. J. Langevin, après avoir répondu à cette motion, présenta le Rév. M. Frs. Narc. Fortier, Ptre, comme Assistant Principal pour

achever la présente année. Il rendit témoignage au zèle, aux lumières et à l'habileté de ce monsieur, et ajouta qu'il pouvait rendre d'éminents services aux Instituteurs.

Et M. N. Lacasse, secondé par M. Ls. Lefebvre, proposa et il fut résolu :

"Que cette Association est heureuse de voir M. l'abbé Frs. N. Fortier, un ancien maître d'étude de l'Ecole Normale Laval déjà initié à la direction de cette maison par son ancien et digne Principal, Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, devenir Asst. Principal de cette Institution."

M. l'Assistant Principal répondit en termes heureux à cette allocution, et dit aux instituteurs qu'il se fera un plaisir d'assister à leurs intéressantes conférences, avec le désir de leur être utile.

M. N. Lacasse, s'adressant à Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, le pria de bien vouloir, tant en son nom qu'en celui des instituteurs du District de Québec, accepter publiquement, dans cette conférence, la dédicence d'un ouvrage intitulé "Traité d'analyse grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation."

Mgr. J. Langevin accepta avec reconnaissance la dédicence de l'ouvrage de M. N. Lacasse. Sa Grandeur fit l'appréciation de ce traité, en disant qu'il rendra un grand service à tous les instituteurs par les nombreux exemples d'analyse grammaticale, d'analyse logique qu'il renferme, et par les règles de ponctuation qui y sont prescrites. Elle félicita M. Lacasse de l'heureuse idée qu'il avait eu de prendre pour texte d'analyse et de ponctuation des extraits d'écrits canadiens. Sa Grandeur manifesta le désir que ce livre se répandit dans toutes les écoles, étant persuadée qu'il faciliterait l'étude de la langue française en prescrivant un mode uniforme pour l'enseignement de l'analyse, qui comporte tant de détails.

A onze heures et demie, Mgr. J. Langevin, M. l'Assistant Principal Frs. N. Fortier, MM. les inspecteurs et les instituteurs présents allèrent prendre le dîner qui leur était offert par l'Ecole Normale.

Seconde séance, 2 h. P. M.

Cette séance eût lieu dans l'ancienne salle de l'assemblée législative. Elle fut remplie par les matières du programme suivant :

10e anniversaire de la fondation de l'Ecole Normale Laval et de l'Association des instituteurs du district de Québec.

PREMIÈRE PARTIE.

1. *Faust*. Musique de l'Artillerie Royale, dirigée par M. Miller. Gounod.
2. Paroles d'introduction par Mgr. de Rimouski.
3. Chœur et ballade des *Diamants de la Couronne*, Aubert. (MM. les Elèves de l'Ecole Normale, soli par MM. E. Déry et N. Legendre).
4. "Progrès de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'établissement du système d'inspection," par M. l'inspecteur G. Tanguay.
5. Duo du *Billet de Marguerite*, Gevaert. (MM. N. Legendre et P. Plamondon.)
6. *Airs populaires variés*. Solo de violon, Lavigneur. (M. C. Lavigneur.)
7. "Histoire de l'Association des instituteurs du District de Québec," par M. C. J. L. Lafrance.
8. Morceau de piano sur *La fille du Régiment*, Acher. (M. Gustave Gagnon.)
9. *Le Propriétaire*. Chant comique. (M. N. Mercier.)

DEUXIÈME PARTIE.

1. *Guillaume Tell*. Musique militaire, Rossini.
2. *Le départ du régiment*. Chœur, Rillé. (MM. les Elèves de l'Ecole Normale).
3. "Rapports des Instituteurs avec l'Ecole Normale," par M. le professeur N. Lacasse.
4. *Triste exilé*, solo tiré de *La Reine de Chypre*, Halevy. (M. N. Legendre.)
5. *La Favorite*. Musique militaire, Donizetti.
6. "Quelques réflexions sur l'Education," par M. le Professeur Norbert Thibault.
7. *Ma Céline*. Solo de violon, Hauman. (M. C. Lavigneur.)
8. *C'est ma fille*. Chant comique. (M. N. Mercier.)
9. Lecture des Adresses présentées à Mgr. de Rimouski par l'Association des Instituteurs, les Professeurs et les Elèves-Maitres de l'Ecole Normale Laval.

God Save the Queen.
 Cette dernière séance se termina à six heures du soir. Le sujet de discussion pour la prochaine assemblée, adopté à la séance du matin, fut le suivant :

"Quels changements, sous le rapport de la géographie politique,

les dernières guerres ont-elles amenés dans les diverses parties du monde?"

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi d'août prochain.

L. T. DION,
 Secrétaire.

Tronto-ot-unième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 Janvier, 1867.

Présents: MM. les abbés Verreau et Routhier, M. J. E. Paradis, président; M. Emard, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; U. E. Archambault, H. J. Chagnon, H. Bellerose, conseillers; MM. G. Gervais, J. E. Roy, J. Guérin, M. Guérin, S. A. Longtin, M. J. E. Chagnon, H. Pesant, C. Ferland, A. Chênevert, P. Quesnel, G. J. Dorvais et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence. Le sujet suivant fut discuté: "Quelle Géographie peut être enseignée dans nos écoles avec le plus d'avantages?"

MM. Archambault, Emard, Bellerose, Roy, Pesant, Guérin, Chênevert, Dorais, Longtin, J. Guérin prirent part à la discussion.

M. le Président dit aussi quelques mots sur la question, et pria M. Verreau de vouloir bien en résumer les débats.

M. le Principal prit la parole et dit que, d'après l'opinion des instituteurs présents, la *Géographie des Frères* est celle qui est la plus suivie, bien qu'elle ne réponde pas aux besoins de nos écoles; et qu'une géographie en harmonie avec ces besoins est encore "à faire."

Il parla ensuite de la science de la Géographie en elle-même, et fit voir qu'elle est une science d'une perpétuelle et universelle utilité. Il passa en revue les travaux des savants, tels que *Rittler*, *Pestalozzi*, *Brann*, qui se sont occupés de l'enseignement de la Géographie; analysa leurs méthodes respectives, en fit ressortir ce qu'elles ont d'avantageux et de defectueux, et déduisit ainsi, de cette analyse, la marche à suivre pour rendre l'étude de cette science progressive et attrayante. Puis, comme la Géographie est par essence immobile et susceptible de recevoir de nouveaux développements, il conseilla aux Instituteurs de mettre leurs élèves au courant des découvertes de terres nouvelles, de l'aspect physique de ces dernières, des mœurs de leurs habitants, etc., et de noter les détails statistiques que les journaux publient de temps à autre sur diverses parties du globe.

Proposé par M. Emard, secondé par M. Cassegrain :

Que l'association accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

De M. l'Inspecteur d'écoles Juneau, *Traité élémentaire de Calcul mental*;

De M. le Professeur Lacasse, *Tenue des Livres*;

De M. le Professeur Toussaint, *Traité élémentaire d'Arithmétique*;

Et qu'en conséquence, l'Association prie ces messieurs de vouloir bien recevoir ses plus sincères remerciements.

Adopté unanimement.

Proposé par M. H. J. Chagnon, secondé par M. Bellerose :

Que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de Mai prochain, à 9 heures de l'avant midi.

Adopté à l'unanimité.

J. O. CASSEGRAIN,
 Secrétaire.

Trente-deuxième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 31 Mai, 1867.

Présents: M. le Principal Verreau, MM. les Inspecteurs d'écoles Valade et Caron; MM. J. E. Paradis, président; M. Emard, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, J. B. Priou, H. Bellerose, conseillers; F. X. Mousseau, H. Dostaler, N. Gervais, V. Armand, M. Guérin, J. E. Roy, G. Gélinas, J. O. Coutu, J. Armand, S. Bontin, A. Malette, H. Pesant, A. Dalpé, J. Destroismaisons, C. Ferland, P. Auger, A. Lanctôt, S. Aubuchon et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

Election des divers Officiers.—Le dépouillement du scrutin donna le résultat qui suit :

MM. M. Emard, président; H. Bellerose, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, bibliothécaire.

Et, sur motion de M. Archambault, secondé par M. Cassegrain, MM. J. B. Priou, M. Guérin, F. X. Mousseau, N. Gervais, A. Malette, J. E. Roy, A. Dalpé et J. Destroismaisons furent élus conseillers à l'unanimité.

M. l'Inspecteur Valade fit une lecture sur la *Science*, qu'il considéra sous ce simple point de vue : 1o. *Ce que c'est que la science* ; 2o. *Combien la science agrandit les nations* ; 3o. *La science aidée de la Religion est la base de toute société*. Il fut très-heureux dans le développement de ces trois propositions, et sut ajouter la grâce du style à la profondeur des idées.

La question suivante fut débattue : "Quelle est la meilleure série de livres de lecture français en usage dans nos écoles ?"

M. Verreau, M. Valade et Caron et MM. Archambault Boudrias, Archambault, Gélinas, J. Armand et Mousseau prirent part à la discussion.

Proposé par M. Malette, secondé par M. Mousseau.

Que M. l'abbé Verreau soit prié de vouloir bien accorder aux membres de l'association une retraite religieuse et pédagogique à l'époque de la conférence du mois d'Août prochain.

Adopté.

Proposé par M. Dalpé, secondé par M. Destroismaisons :

Qu'un comité de six membres de l'association soit organisé dans le but de présenter une adresse à l'Hon. P. J. O. Chauveau, à son arrivée d'Europe ; et que ce comité soit composé de M. le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, de M. le Président de l'Association et de MM. Archambault, Paradis, Bellerose et Cassegrain.

Adopté.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. Archambault :

Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau et à MM. Valade et Caron pour la sympathie qu'ils ont toujours témoignée à l'association, et pour les conseils sages et pratiques qu'ils ont bien voulu donner aux Instituteurs.

Adopté.

Proposé par M. Gervais, secondé par M. Roy :

Que des remerciements soient votés aux propriétaires de la *Minerve* et de l'*Ordre* pour avoir publié *gratis* les annonces de l'association.

Adopté.

Proposé par M. Boudrias, secondé par M. Bellerose :

Que cette séance soit ajournée au et qu'un avis de sa continuation soit donné dans les journaux.

Adopté.

MM. Boudrias, Paradis, Priou, Bellerose et Cassegrain sont inscrits comme *lecteurs* à la prochaine conférence.

Le sujet suivant sera discuté : "Quelle doit être la conduite de l'Instituteur 1o. à l'égard des enfants, 2o. à l'égard des parents, 3o. à l'égard des autorités ?"

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Extraits du Rapport de M. l'Inspecteur Crépeault pour l'année 1863.

Il y a, dans mon district d'inspection 22 municipalités qui possèdent 111 écoles élémentaires sous contrôle, et 5 indépendantes. Ces écoles sont fréquentées par 5,392 élèves.

Outre ces 116 écoles élémentaires on y compte 7 écoles modèles de garçons, 3 écoles supérieures de filles, 2 académies, 1 collège et 3 couvents, où 1,029 élèves prennent leur éducation.

L'augmentation du nombre des élèves fréquentant ces diverses écoles et maisons d'éducation est de près de 300 depuis l'année dernière.

Les instituteurs et les institutrices sont tous munis de diplômes.

Le salaire des instituteurs varie entre \$120, le minimum, et \$500, le maximum, celui des institutrices entre \$60 et \$200.

Le nombre des branches d'instruction enseignées s'est augmenté depuis l'année dernière.

En somme, je constate un progrès tout à fait remarquable dans le développement de l'éducation dans ce district.

Les Commissaires comprennent bien leur devoir. Ils choisissent de préférence les élèves des écoles normales pour instituteurs, et ils en tirent de grands avantages. Je regrette que les salaires qu'ils leur accordent ne soient pas encore la juste rémunération des services que rendent ces instituteurs.

Les instituteurs sont généralement mieux appréciés que par le passé.

COMTÉ DE BELLECHASSE.

Beaumont.—Cette municipalité compte 3 écoles bien tenues. Elles sont fréquentées par 209 enfants avec une assistance moyenne de 180.

La municipalité est endettée et incapable de faire face à ses dépenses annuelles avec ses ressources ordinaires. Les difficultés et la division qui ont existé autrefois dans cette paroisse sont la cause de ces difficultés.

St. Charles.—Cette municipalité entretient 8 écoles élémentaires,

et une école modèle pour les garçons. On y compte 445 élèves. L'assistance moyenne est de 380. M. Gagné et Mlles Couture, Chabot et Côté méritent des éloges tout particuliers pour leur zèle et leur habileté comme instituteurs. Les écoles sont toutes assez bien tenues.

St. Gervais.—Il y a 11 écoles en opération dans cette municipalité au nombre desquelles se trouvent un couvent et une école modèle. Ces écoles sont fréquentées par 437 élèves avec une assistance moyenne de 325. Des 9 écoles élémentaires trois sont bonnes et les autres satisfaisantes. Les finances de la municipalité sont en bon ordre.

St. Lazare.—Cette municipalité soutient 5 écoles élémentaires fréquentées par 159 élèves, donnant une assistance moyenne de 120. La municipalité est pauvre. Sa position géographique demande un trop grand nombre d'écoles pour les moyens dont elle peut disposer. La commission scolaire paraît assez zélée, mais ses moyens sont insuffisants.

Townships Mailloux et Buckland.—Cette municipalité est pauvre, mais elle a néanmoins réussi à établir une bonne école fréquentée par 50 enfants.

Township d'Armagh.—Il n'y a qu'une école dans cette municipalité. Elle est fréquentée par 36 élèves.

St. Raphael.—Cette municipalité entretient 5 écoles, qui sont fréquentées par 230 élèves. Les finances sont en bon état malgré que la municipalité soit pauvre.

St. Valier.—Cette municipalité compte 5 écoles fréquentées par 250 enfants. Les Mlles Bélanger qui tiennent l'école de filles du village méritent de grands éloges. La maison d'école du village demande à être rebâtie.

St. Michel.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités. *St. Michel No. 1* et *St. Michel No. 2*. Dans la première de ces municipalités, il y a une école élémentaire, une académie de filles et un collège commercial, dans la seconde on compte 3 bonnes écoles élémentaires.

La municipalité No. 1 possède de très-bonnes écoles et peut-être considérée comme la plus avancée sous ce rapport, de tout mon district d'inspection.

COMTÉ DE MONTMAGNY.

Le Cap St. Ignace.—Cette municipalité entretient 8 écoles qui sont fréquentées par 487 élèves. L'école modèle tenue par Mlle Fournier est habilement dirigée, les 7 autres répondent aux besoins des arrondissements et sont sur un bon pied.

Ne aux Grues.—Il y a 2 écoles dans cette municipalité ; elles sont fréquentées par 116 élèves avec une assistance moyenne de 87. Les finances sont en bon état et les écoles bien tenues.

Berthier.—Cette municipalité soutient 3 écoles fréquentées par 206 élèves avec une assistance moyenne de 186. Ces écoles sont bien tenues et les affaires en bon ordre.

St. Thomas.—On compte 7 écoles élémentaires, une académie de garçons et un couvent pour les filles fréquentés par 858 élèves avec une assistance moyenne de 700. Toutes les écoles sont bien tenues et font des progrès remarquables.

St. François.—Il y a cinq écoles élémentaires dans cette municipalité et un couvent fréquentés par 260 élèves avec une assistance moyenne de 200. Les élèves du couvent ont fait de grands progrès sous la direction des Dames de la Congrégation.

St. Pierre.—Cette municipalité quoique petite, entretient néanmoins 4 bonnes écoles, qui sont fréquentées par 200 élèves avec une assistance moyenne de 180. Les finances sont en bon état et les livres de compte, des mieux tenus.

COMTÉ DE L'ISLET.

L'Islet.—Cette grande municipalité entretient 13 écoles fréquentées par 657 élèves avec une assistance moyenne de 550. L'académie de garçons est habilement dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes. Toutes les écoles sont sur un bon pied. Mlle Fortin est une institutrice des plus distinguées. Les finances sont dans un bon état.

St. Cyrille.—Il y a 3 écoles en opération dans cette petite municipalité. Elles sont fréquentées par 95 élèves avec une assistance moyenne de 85. Les institutrices s'acquittent bien de leurs devoirs, et les progrès des élèves sont satisfaisants. La municipalité est pauvre.

St. Jean Port-Joly.—Il y a 9 écoles en opération dans cette municipalité. Elles sont fréquentées par 475 enfants avec une assistance moyenne de 390. Cette municipalité n'existe que depuis 1853, mais ses écoles sont très-bonnes et très-bien tenues. Les finances sont dans un état très-satisfaisant.

St. Aubert.—Cette municipalité quoique nouvelle compte néanmoins 5 écoles fréquentées par 164 élèves, donnant une assistance moyenne de 140. Toutes ces écoles sont sur un bon pied et tenues

par des institutrices habiles. Cette municipalité ne peut guère se soutenir dans les efforts qu'elle fait pour maintenir ses 5 écoles qu'en touchant annuellement une aide supplémentaire.

St. Louise.—Il y a 3 écoles dans cette municipalité et l'on y compte 178 élèves. L'école tenue par Mlle Pelletier est prospère, mais les deux autres sont très-inférieures. Les finances sont en bon état.

St. Roch des Aulacs.—Il y a 7 sept écoles sous contrôle en opération dans cette municipalité. Elles sont fréquentées par 310 élèves. Toutes ces écoles sont bien tenues et font des progrès remarquables.

Année 1864.

Il ne s'est opéré dans les écoles de mon district d'inspection aucun changement bien remarquable dans le cours de la présente année; je n'ai à signaler presque aucune amélioration, malgré que la loi d'éducation fonctionne aussi bien qu'il est permis de l'espérer, eu égard aux moyens dont peuvent disposer les autorités locales et centrales.

Il n'est pas une seule municipalité, quelque pauvre et quelque nouvelle qu'elle soit, qui ne désire avoir de bonnes écoles, tenues sur le meilleur pied possible, par des personnes de capacité et d'expérience. Il arrive quelquefois qu'en dépit du désir des commissaires de satisfaire à de si justes exigences, ces municipalités ont lieu de se plaindre du choix de leurs instituteurs. Mais tout en rendant justice au bon vouloir de messieurs les commissaires, je ne puis m'empêcher d'attribuer ces erreurs, dans le choix des instituteurs, qu'à leur trop grande présomption.

A part cela, je dois dire qu'un certain nombre d'écoles laissent encore à désirer; néanmoins, je reconnais avec bonheur qu'il y a eu grand progrès dans le fonctionnement des écoles depuis, les dernières années. La diminution trop considérable de l'octroi législatif, diminution qui s'opère par les nouvelles répartitions aux municipalités qui se constituent tous les jours, contribue à la lenteur de notre avancement. Les vieilles municipalités murmurent à l'occasion de l'augmentation nécessaire de leurs cotisations, et il y a tout lieu de craindre que l'on ne se décourage et que l'on ne néglige de plus en plus, les intérêts de l'éducation, à moins que la législature ne remédie promptement à ce mal, en augmentant de moitié l'octroi annuel accordé jusqu'ici.

Le besoin qu'ont les parents, à la campagne, de l'aide de leurs enfants dans la saison des travaux des semailles et de la moisson, retarde aussi naturellement nos progrès. J'ai cru remarquer que les récompenses décernées aux élèves par l'inspecteur, sont le plus heureux moyen de parer à cet inconvénient. On donne ainsi plus de zèle aux parents et plus de courage aux enfants.

Tous les maîtres et toutes les institutrices de mon district sont munis de diplômes provenant, soit des écoles normales, soit des différents bureaux d'examineurs. Les municipalités scolaires ne contractent plus d'engagements avec des maîtres non munis de diplômes.

C'est avec plaisir que je constate que les écoles les plus importantes de ce district sont dirigées par des élèves des écoles normales. Tous s'acquittent de leurs devoirs avec honneur et succès. Partout on les recherche et on leur donne un salaire proportionné à leur capacité. Ils jouissent généralement d'une grande considération. Nul, mieux qu'eux, ne sait maintenir l'ordre dans une maison, et nul ne sait mieux mettre à profit les moyens, souvent très efficaces, des récompenses et des décorations.

Mon district d'inspection se compose de 22 municipalités, fournissant 135 institutions de tout genre, dont deux collèges industriels, trois couvents, deux académies, huit écoles modèles de garçons, trois écoles supérieures de filles, quatre écoles indépendantes et 118 écoles élémentaires. On compte 6,932 élèves qui fréquentent ces diverses institutions; 1,704 sont dans les lettres et l'épellation, 2,973 lisent couramment, et 2,255 lisent très bien. Il y a 3,586 élèves qui écrivent, 2,445 qui sont dans le calcul simple, et 1,546 dans l'arithmétique composée. La tenue des livres est enseignée à 127 élèves, la géographie à 1,168, la grammaire française à 2,250, la grammaire anglaise à 344, et l'histoire à 1,442, le dessin linéaire à 38. Il y a 271 élèves qui étudient l'art épistolaire, 175 la musique vocale et 84 la musique instrumentale.

Je ne compte dans ma circonscription que dix instituteurs laïques, ce qui laisse 107 écoles sous la direction d'institutrices. Le maximum du salaire des instituteurs est de \$500, et le minimum de \$80; le maximum du salaire des institutrices est de \$200, et le minimum de \$60.

Il est à regretter que le salaire des instituteurs et des institutrices, au lieu d'augmenter comme ils le méritent, diminue au contraire, assez sensiblement dans certaines municipalités, surtout dans celles régies par des commissaires illettrés.

Je dirai maintenant quelques mots de chaque municipalité en particulier.

Beaumont.—Cette municipalité soutient trois écoles, dont deux élémentaires et une modèle. Cette dernière école est dirigée avec beaucoup de succès par Mlle. Martin, élève de l'école normale Laval, aidée par Mlle. C. Tanguay, ancienne institutrice, très estimée. Mlle. Turgeon, qui est à la tête de l'école de Ville-Marie, mérite, elle aussi, beaucoup d'éloges. La commission est bien disposée à accepter toute espèce d'améliorations, mais elle se trouve assez sérieusement entravée par le défaut de moyens pécuniaires. L'embaras de ses affaires lui vient d'une multitude de procès qu'elle a eu à subir il y a 14 ou 15 ans; mais, avec du courage, elle saura se tirer de là.

St. Charles.—On compte neuf écoles dans cette municipalité. Un élève de l'école normale Laval (M. Gagné) dirige l'école modèle. Ce monsieur est doué d'un talent rare pour faire observer l'ordre et la discipline parmi ses élèves, qui font de grands progrès. Il jouit de l'estime universelle.

Mlle. Couture dirige l'école supérieure des filles depuis douze ans, toujours avec le même bonheur et le même talent. Cette demoiselle tient un pensionnat qui a toujours en beaucoup d'élèves. M. Martineau, curé du lieu, dirige la commission scolaire à l'aide de ses connaissances et de son expérience. Les finances sont dans un état prospère. Les sept autres écoles de cette municipalité sont bien tenues.

St. Germain.—Cette municipalité entretient douze écoles. L'école modèle est dirigée par M. Bouchard, élève de l'école normale Laval, qui s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction de tout le monde. Le département des filles est confié aux Sœurs de Jésus-Marie. Là, comme partout ailleurs, leurs connaissances, leur zèle et le respect dont elles sont entourées, exercent les plus heureux effets. M. Pouliot, curé du lieu, et l'un des fondateurs de cette institution, la dirige avec soin. Les autres écoles sont assez bien tenues. La commission fait de louables efforts pour sortir de l'état précaire où elle est réduite par suite d'anciens embarras financiers. Il y a tout lieu de croire qu'avec l'aide de son habile secrétaire-trésorier, M. Labrèche, elle ne tardera pas à arriver à la prospérité.

St. Lazare.—Cette municipalité soutient six écoles, M. Bourassa dirige celle de l'église avec succès. Ce monsieur est très-estimé dans l'arrondissement. Les demoiselles Pouliot et Vallières tiennent aussi une bonne école. La municipalité, quoique pauvre, a toujours fait honneur à ses affaires.

Township de Buckland.—Ce township n'a qu'une seule école, dirigée par Mlle. Nadeau. Le grand nombre d'élèves qui la fréquentent témoignent du talent et des succès de cette demoiselle. Le peuple manifeste ici beaucoup de zèle pour la cause de l'éducation.

Township d'Armagh.—Ce township compte deux écoles tenues par des personnes d'une capacité médiocre, mais qui suffisent néanmoins aux premiers besoins de cette nouvelle municipalité. On y montre beaucoup de zèle eu égard aux faibles ressources de chacun.

St. Raphael.—Cette paroisse compte cinq écoles, toutes bien tenues et répondant parfaitement aux besoins des arrondissements. Mlle Roy, institutrice à l'école du Sault, mérite beaucoup d'éloges. M. Courcy se montre, lui aussi, instituteur habile. La commission est d'une ponctualité exemplaire dans l'accomplissement de ses devoirs. Elle n'est pas endettée.

St. Michel, No. 1.—Il y a dans cette municipalité un collège commercial, une académie de filles, et une école élémentaire. Le collège est aujourd'hui dirigé par M. Lasferrière jeune homme de talent et d'avenir, sorti de l'école normale Jacques Cartier. Mlle. Gosselin veille avec sollicitude à l'éducation des jeunes filles. On enseigne dans ces deux établissements, outre les matières ordinaires, le dessin linéaire, la musique vocale et instrumentale, le mesurage et la géométrie. Cette municipalité compte à sa tête des hommes éclairés qui entretiennent ses affaires dans un très-bon état. Je la considère comme un modèle parmi les municipalités de ma circonscription.

St. Michel, No. 2.—Cette municipalité compte trois écoles, bien tenues. Je dois une mention honorable à Mlles. Toussaint et Couture ainsi qu'à M. Dessin. Les affaires de la municipalité sont dans un bon état. Elle ne doit rien.

St. Valier.—Cette municipalité entretient cinq écoles. L'école des filles est confiée aux demoiselles Bélanger. L'une de ces demoiselles a reçu son éducation à l'école normale Laval. Elles tiennent un pensionnat qui est bien patroné. M. Sylvain, qui prend soin de l'éducation des garçons, s'en acquitte avec succès. Je vois avec regret que la rétribution des demoiselles Bélanger et de M. Sylvain ne convient pas à leur mérite.

Les trois autres écoles sont médiocres. Les commissaires regardent de trop près aux prix dans les engagements. Cette municipalité n'est que très peu endettée.

Berthier.—Il y a trois écoles en opération dans cette petite municipalité, dont une modèle et deux élémentaires. La directrice de l'école modèle, Mlle. Boulé, est une élève de l'école normale Laval. Son

école, bien tenue, est fréquentée par 75 enfants. Mlles. Robin et Lavallée, institutrices dans les deux autres écoles, obtiennent un succès satisfaisant. Les affaires de la municipalité sont bonnes, malgré qu'elle ait encore quelques dettes.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

L. P. TURCOTTE. Histoire de l'île d'Orléans par L. P. Turcotte; 1 vol in-12, 164 p. Atelier typographique du *Canadien*.

Ce livre est un précieux recueil de tous les événements de notre histoire auxquels les habitants de l'île d'Orléans ont pris part. Il contient en même temps de touchants récits de naufrage et des détails précis sur les limites et la disposition des paroisses et des villages. Nous l'avons lu avec plaisir et profit.

J. B. A. FERLAND. Cours d'histoire du Canada, par le Rév. J. B. A. Ferland, professeur d'histoire à l'Université-Laval. 2ème volume; 620 p. Imp. Aug. Côté, Québec. Prix, \$1.25.

Ce volume contient les dernières leçons qui sont tombées des lèvres éloquentes, de ce prêtre vénéré, de cet écrivain si pur, si vif, de cet historien consciencieux. Il y poursuit l'histoire du pays jusqu'à sa conquête par les Anglais. La Providence l'a enlevé à ses travaux lorsque sa tâche n'était qu'à moitié achevée.

La perfection qui règne dans la première partie de l'ouvrage nous fait espérer que la seconde mérite aussi de grands éloges. Nous tâcherons d'en donner une appréciation dans notre prochaine livraison.

FRANCE.

DUPANLOUP. Femmes savantes et Femmes étudiantes; par Mgr l'évêque d'Orléans, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-8, 84 p. Paris, lib. Douziol.

HUMBOLDT (de). Cosmos, essai d'une description physique du monde; par Alexandre de Humboldt. Traduction de M. Ch. Galuski, désigné par l'auteur pour faire cette traduction. 4e édition, mise dans un meilleur ordre que les précédentes et augmentée d'une notice biographique sur Humboldt, avec des fragments inédits de la correspondance de l'auteur. T. I et II. In-8, lxxv-1216 p. Paris, lib. Morgan. Les 4 vol., 40 fr.

SAVONAROLE. L'Eglise et ses ennemis. Paraphrase du psaume LXXIX; Qui regis Israel, intitulé; par Jérôme Savonarole, des Frères prêcheurs. In-18, 140 p. Paris, lib. Poussielgue frères.

WELLINGTON (Duke of). Despatches, Correspondence, and Memoranda. Edited by his Son. Vol. 1, 8vo. pp. 670, cloth, 20s. (Murray).

DUVAL. Troisième discours sur les rapports entre la géographie et l'économie politique. Les puits artésiens du Sahara, mémoire lu à la Société de géographie de Paris dans la séance générale du 15 décembre 1866; par M. Jules Duval, vice-président de la commission centrale. In-8, 84 p. Paris, lib. Arthus Bertrand, Guillaumin et Cie.

Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Paris.

SAINTE-BEUVE. Nouveaux Lundis; par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française. T. VIII. In-18 Jésus, 503 p. Paris, lib. Michel Lévy frères, lib. nouvelle. 3 fr.

Bibliothèque contemporaine.

BEULÉ. Auguste, sa famille et ses amis; par M. Beulé, de l'Institut. In-8, 363 p. Paris, librairie Michel Lévy frères; lib. nouvelle. 6 fr.

ERNOUF. Histoire des trois ouvriers français: Richard Lenoir, Abraham-Louis Bréguet, Michel Brézin; par le Baron Ernouf. In-18 Jésus, 267 p. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 1 fr.

Littérature française.

FIGUIER. L'année scientifique et industrielle, ou Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science; par Louis Figuié. 11e année (1866). 2e tirage. In-18 Jésus, 508 p. et grav. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 3 fr. 50 c.

GUIZOT. Mémoire pour servir à l'histoire de mon temps; par M. Guizot. T. VIII et dernier. In-8, 638 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 7 fr. 50 c.

LA FONTAINE (de). Fables de J. de la Fontaine; précédées d'une notice biographique et littéraire, et accompagnées de notes par E. Gérusez. In-12, lxviii-352 p. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 1 fr. 50 c.

Nouvelles éditions classiques avec des notes historiques et littéraires.

LA SAUSSAYE (de). Blois et ses environs, guide artistique et historique dans le Blésois et le nord de la Touraine; par L. de la Saussaye, membre de l'Institut. 4e édition, revue, corrigée, augmentée et illustrée de 45 vign. In-18 Jésus, vii-100 p. Paris, lib. Aubry.

LEVASSEUR. Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours; par E. Levasseur, professeur d'histoire au lycée Napoléon. 2 vol. in-8, xlvi-1111 p. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 15 fr.

NOURRISSON. La Politique de Bossuet; par Nourrisson. In-18 Jésus, iii-303 p. Paris, lib. Didier et Cie.

NOURRISSON. Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hegel; par Nourrisson. 3e édition, revue et augmentée. In-8, vii-508 p. Paris, lib. Didier et Cie.

REANIER. Œuvres de Regnier. Edition Louis Lacour. In-8, xviii-315 p. Paris, Académie des Bibliophiles.

Tirage: papier vergé, 500 exempl.; papier de Chine, 15; papier Whatman, 15; velin, 2.

Petite Revue Mensuelle.

CRIS.

La Providence vient de donner un éclatant démenti à toute l'Europe. Empereurs, rois, ministres, philosophes, diplomates, publicistes, tous ont reçu une grande leçon, mais bien peu malheureusement ont su la comprendre. Il y a un mois à peine, personne ne doutait que la guerre dût éclater, dans un avenir prochain, entre la France et l'Allemagne confédérée. C'était un fait inévitable, que toutes les causes possibles concouraient à précipiter, on s'attendait d'un jour à l'autre à une levée générale de boucliers; le commerce était suspendu, l'industrie se croisait les bras, le laboureur hésitait à enfoncer sa bêche ou le soc de sa charrue, dans le sein de la terre; qui recueillera le fruit de mes sueurs se disait-il? de tous côtés on surgenait des armées, et d'ici on prêtait déjà l'oreille pour entendre le choc de ces deux grandes puissances qui allaient ébranler le globe. Vanité des spéculations humaines! il a suffi d'un jour au Dieu des armées pour rétablir l'ordre dans ce cahos et calmer des colères qui menaçaient de bouleverser le monde. On dira si l'on veut, d'un côté, que la France s'est désistée de ses prétentions sur le Luxembourg devant la résistance opiniâtre de la Prusse, on alléguera d'un autre côté que l'Allemagne, encore mal assise sur ses nouvelles bases, manquant d'une organisation suffisante, par défaut de consistance n'a pas osé risquer le prestige de ses récentes conquêtes sur le terrain si mouvant des batailles, on pourra dire encore que Napoléon III a fait des sacrifices pour le succès de la grande exposition et personne ne songera à élever ses regards vers le suprême arbitre des destinées humaines. Cependant, jamais peut-être si main n'a dirigé plus immédiatement les mouvements de l'humanité. Ceux-là même qui se rendaient à Londres pour régler la question du Luxembourg se préparaient à aller y donner le signal de la guerre, à la manière des juges d'un tournoi ou d'une course. Il n'entraît pas dans leur esprit qu'il fut possible d'en arriver à un accommodement et ils furent eux-mêmes les plus étonnés du résultat de leurs conférences. Ils ont établi la paix sans croire à leur œuvre. Ils se réunissent le 7 mai pour délibérer, puis le 9 et dès le 11 leurs signatures sont déjà données. En vérité, si l'on n'eût vu toute l'Allemagne et toute la France, debout, prêtes à engager la lutte, on aurait pu croire à une vaine fantasmagorie qu'un souffle a fait disparaître. D'après la convention, le Luxembourg doit conserver son autonomie tout en étant sous le protectorat de la Hollande. On en a fait comme une borne placée entre les deux puissants voisins. Qui-conque la franchira le premier verra courir sus à lui la plus grande partie de l'Europe. La Prusse en a retiré ses troupes et la France au lieu d'une vaste propriété qu'elle convoitait s'est vue forcée d'accepter un simple mur mitoyen.

Cependant s'il en est qui se réjouissent de ces garanties de paix il en est un non moins grand nombre qui la tiennent en suspicion, qui restent convaincus que la guerre n'est qu'ajournée, que les différends entre la France et la Prusse doivent être vidés en champ clos. La France est humiliée se disent-ils, ce n'est que par un coup d'éclat qu'elle pourra se relever aux yeux de l'Europe, de ses malheurs ou de ses fautes. Elle a besoin de rafraîchir sa couronne de lauriers qu'elle porte au front en l'arrosant du sang de ses braves et de ses héros. Il lui faut beaucoup de gloire pour lui rendre toute la confiance qu'elle doit avoir en elle-même et pour faire oublier les tristes souvenirs de l'expédition du Mexique. En attendant il y a nocé à Paris. Et quelle nocé que celle qui compte parmi les convives, des empereurs, des rois, des princes venus de tous les points du globe. Un jour, c'était le roi de Prusse accompagné de M. de Bismark qui visitait l'Exposition. A quelques temps de là il eût pu y rencontrer Léopold II, roi des Belges, le petit-fils de Louis-Philippe, par sa mère, qui tient à la France par une grande honte mais aussi par beaucoup de gloire. Le Prince de Galles, après avoir fait les délices des salons parisiens remportait à Londres la réputation d'être le plus galant des Anglais. Bien moins heureux a été le Czar des Russies. Pendant qu'il revenait de Longchamps passer une revue de 80,000 hommes, en compagnie de Napoléon III, une arme à feu fut déchargée sur lui du milieu de la foule, par un jeune Polonais. Heureusement, un piqueur à cheval en s'élançant entre la voiture et l'assassin fit dévier l'arme et personne ne fut atteint. Alexandre II est le neveu d'Alexandre Ier, qui, au même endroit, triomphant insolentement du grand Napoléon, il y a à peine cinquante ans. Aujourd'hui le cours des destinées place côte à côte, sur un même char

lut la proclamation constituant définitivement la nouvelle puissance. Le soir, il y eut feu d'artifice en différents endroits de la ville. Depuis le coucher du soleil jusqu'à une heure après minuit, de brillantes nêgrettes de feu rayonnèrent au front de la ville. On eut dit une parure des diamants les plus beaux au front d'une fiancée. De l'autre côté du fleuve, nos riches et populeux villages de Longueuil, Laprairie, Yvernes, Boucherville, St. Lambert, etc., rivalisaient d'efforts pour mériter leur part d'attention dans cette pompeuse manifestation. Les feux se croisaient d'une rive à l'autre, puis retombaient ensuite en pluie d'or dans les eaux du fleuve qui passait en triomphateur sous ces rayonnants arceaux.

Au lendemain, et lorsque les dernières fumées de la fête étaient à peine dissipées, notre premier souci fut de se demander quels allaient être les chefs du peuple nouveau, et, ce jour-là même, nous apprenons, avec une grande satisfaction, que Sir N. F. Belleau était nommé Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada; Henry William Stisted, C. B., Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada; Sir F. Williams, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et C. H. Doyle, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick; Sir N. F. Belleau a été assermenté.

Le personnel du Conseil Privé se compose comme suit:
 Sir J. A. McDonald, Ministre de la Justice et Procureur-Général;
 Hon. M. G. E. Cartier, Ministre de la Milice;
 Hon. M. W. McDougall, Ministre des Travaux Publics;
 Hon. M. W. P. Howland, Ministre du Revenu de l'Intérieur;
 Hon. M. Ferguson-Blair, Président du Conseil Privé;
 Hon. M. A. T. Galt, Ministre des Finances;
 Hon. M. H. L. Langevin, Secrétaire d'Etat pour le Canada, Garde des Sceaux, Régistrateur de la Puissance, Surintendant Général du Département des Sauvages et Surintendant des Terres de l'Ordinance;
 Hon. M. J. C. Chapuis, Ministre d'Agriculture et des Statistiques;
 Hon. M. Alex. Campbell, Maître Général des Postes;
 Hon. M. Archibald, Secrétaire d'Etat pour les Provinces;
 Hon. M. E. Kenny, Receveur-Général;
 Hon. M. L. S. Tilley, Ministre des Douanes;
 Hon. M. P. Mitchell, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Dans la Province de Québec, l'Hon. M. Cauchon a reçu et a accepté la mission de former le ministère local, qui se composera de sept membres. Dans la province de Toronto, l'Hon. M. Sanfield McDonald a assumé la même responsabilité.

Le contraste que nous avons établi, il y a quelques jours, entre le Canada naissant et le Mexique expirant, se poursuit encore et s'accuse de jour en jour par des traits plus saillants. Nous sommes occupés à poser le couronnement de notre édifice social pendant que les Mexicains voient s'effondrer sur leurs têtes les derniers débris de l'empire, qui seul pouvait les sauver. Le Mexique est à jamais perdu pour la morale et la civilisation. Devenu depuis longtemps l'objet de la pitié du monde entier, la sanglante tragédie qui vient de s'y jouer le met au ban des nations. Maximilien a été lâchement assassiné par Juárez et quelques autres forcenés, qui ont improvisé un tribunal, véritable parodie de la justice, pour le condamner plutôt que pour le juger. Il a été assassiné le 19 juin dernier, frappé au cœur par des balles mexicaines. Miramon et Mejia ont subi le même sort; mais, comme mexicains, l'ignominie de *traîtres à la patrie* a été attachée à leur nom. *Traîtres* dans leur patrie, ils seront des héros pour le reste de l'univers, et le jour n'est pas éloigné où on les vénérera comme des martyrs dans leur propre pays, comme les martyrs mêmes du projet de régénération de leurs assassins. Le jour de la rétribution ne tardera guère à se lever.

Nous empruntons ici au *Courrier des Etats-Unis* la biographie de l'homme de bien qui s'est dévoué pour sauver de l'anarchie une nation malheureuse condamnée à une destruction prochaine.

Charles-Frédéric-Joseph-Maximilien, de la maison de Hapsbourg-Lorraine, était né en juillet 1832: il avait donc, au moment de sa mort, un peu moins de trente-cinq ans. Fils de la célèbre archiduchesse Sophie, il fut élevé avec tout le soin que mit cette princesse à l'éducation de ses enfants. Maximilien profita même beaucoup mieux de ses leçons que son frère, François-Joseph, depuis empereur d'Autriche. De là, entre les deux frères, une jalousie que le malheur seul a pu assoupir.

Dès son jeune âge, Maximilien manifesta un grand penchant pour la marine. Plus tard, comme gouverneur des arsenaux de Pola et de Trieste, et en qualité de grand-amiral de la flotte autrichienne, il forma et exerça cette escadre autrichienne qui devait humilier si profondément les Italiens à Lissa.

De 1854 à 1858, l'archiduc Maximilien fut Gouverneur du royaume lombardo-vénitien, et malgré la haine invétérée des Italiens contre le *Tedeschi*, il sut s'y faire aimer. Grand amateur des arts, il adorait lui-même ce pays qui a produit de si prodigieux artistes; il se plaisait surtout à Venise, la patrie du Titien et de Véronèse.

Pendant la guerre de 1859, Maximilien resta à Pola. Le surlendemain de la bataille de Solferino, il partit pour la Belgique, où il épousa la princesse Charlotte, alors toute éclatante de jeunesse et de beauté. Cette union a été heureuse, jusqu'au malheur qui est venu frapper la courageuse compagne de Maximilien.

C'est en 1863 que la Junte de Mexico déclara Maximilien empereur du Mexique. Nous ne reviendrons pas sur les quatre années qui nous séparent de cette époque: elles sont présentes à la mémoire de tous. Chacun se rappelle les engagements formels de la France, les exigences

des Etats-Unis et leurs constantes violations des lois de la neutralité, les luttes héroïques de notre armée, l'étrange mauvaise volonté du maréchal Bazaine à l'égard de Maximilien, les conventions nouvelles conclues par le gouvernement français, etc., etc.

« Maximilien était doué d'une haute taille et d'une figure agréable sans être belle. Il était affable et débonnaire à l'exès. Il était grand connaisseur en matière d'arts, et c'était un véritable érudit. Aussi ne peut-on se faire une idée du mépris qu'il devait ressentir pour les brutes ignorantes qui devaient l'assassiner dans la suite. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

MINÉRALOGIE. — Formation des gypses et des dolomies. — M. Sterry Hunt, dans une première communication sur ce sujet (séance du 25 mai 1853), avait fait voir que la réaction qui a eu lieu entre le bicarbonate de chaux et le sulfate de magnésie en dissolution donne du sulfate de chaux et du bicarbonate de magnésie. Une décomposition analogue se produit avec le sulfate de soude, de sorte que l'eau renfermant du sulfate sodique ou du sulfate magnésique, et chargée d'acide carbonique, peut dissoudre deux fois autant de carbonate de chaux que l'eau pure imprégnée du même acide. Il a fait voir aussi que l'alcool précipite de ces solutions sulfatées toute la chaux à l'état de sulfate, et qu'une solution renfermant à la fois du sulfate de chaux et du bicarbonate de magnésie, laisse déposer, par une évaporation lente, du gypse d'abord et plus tard du carbonate hydraté de magnésie. Or, comme les sources naturelles ferment constamment du bicarbonate de chaux, il était évident que dans leur mélange avec l'eau de mer, évaporant dans des bassins limités, on avait une explication fort simple de l'origine des gypses, et en même temps des sédiments magnésiens qui les accompagnent presque toujours.

Restait encore à trouver l'origine du carbonate de magnésie qui se rencontre si abondamment dans la nature à l'état de dolomie, sans être accompagné de gypse; il traite cette question dans la note qu'il a lue dans la séance du 22 avril et dont nous extrayons ce qui suit:

« ... La source première de tous les carbonates se trouve, comme j'ai cherché à le faire voir, dans la décomposition des silicates primitifs, aidée par l'acide carbonique atmosphérique, et donnant lieu surtout à des carbonates de chaux et de soude. Ce dernier décomposait le chlorure calcique, qui, comme j'ai fait voir, existait en très-forte proportion dans l'océan primitif. Le carbonate ou le bicarbonate de soude, en effet, précipite d'abord toute la chaux à l'état de carbonate presque pur, et il ne se forme que plus tard du carbonate de magnésie, qui se sépare par la suite, mélangé ordinairement avec du carbonate de chaux, qui accompagne presque toujours les eaux naturelles natriferes. Les dépôts de carbonate magnésien ne peuvent donc avoir lieu que dans des bassins restreints, dont les eaux ont d'abord été privées de sels solubles de chaux; tandis que les calcaires sont des sédiments normaux, les dolomies, comme les gypses et le sel gemme, ne se produisent que dans des conditions exceptionnelles.

« Mais si telle est l'origine des carbonates calciques et magnésiens, comme j'ai essayé de le faire voir (séance du 9 juin 1862), il restait encore à résoudre le problème de la production du carbonate double qui constitue la dolomie. J'ai fait voir que le procédé de Morlot ne fournissait que du carbonate de magnésie anhydre, mélangé de carbonate et de sulfate de chaux, et que, même dans l'expérience de Marignac, où le chlorure remplaçait le sulfate magnésique, le carbonate du magnésique qui se formait par la décomposition du carbonate de chaux à une température de 150 à 200 degrés centigrades, ne se combinait pas avec l'excès de ce dernier. Pour faire l'analyse de ces mélanges, je me suis servi d'un acide acétique très-faible, employé par petites portions à la fois, ce qui permet de fractionner les matières dissoutes, et de démontrer que, dans l'une et l'autre de ces réactions où l'on avait cru former de la dolomie, les carbonates de chaux et de magnésie sont pour la plus grande partie à l'état de mélange. Cependant on parvient à produire un carbonate double anhydre de chaux et de magnésie ayant la composition de la dolomie et se dissolvant lentement et intégralement dans l'acide acétique faible. Cette combinaison se forme en chauffant doucement à 120 ou 150 degrés centigrades un mélange de carbonate de chaux et de carbonate hydraté de magnésie, comme celui que l'on obtient, par exemple, en précipitant une solution des deux chlorures par un léger excès de carbonate de soude (1). La dolomie ainsi formée se sépare facilement d'un excès, soit de carbonate anhydre de magnésie, soit de carbonate de chaux, l'un de ces carbonates simples étant faible, à froid, ou dans l'eau chargée d'acide carbonique. Ces résultats, constatés par moi, partie dans le *Journal de Silliman* en

(1) Le magma ainsi obtenu passe spontanément, au bout de quelques jours, à l'état de carbonates doubles hydratés de chaux et de magnésie parfaitement cristallins. J'ai déjà analysé deux de ces composés, mais leur étude complète est encore à faire. (Voir le *Journal de Silliman* juillet 1866).

1859, et partie dans le même journal du mois de juillet 1866, ne sont donc pas nouveaux ; mais je les rappelle pour faire ressortir l'importance d'une expérience que j'ai faite tout récemment.

Il est difficile d'obtenir par l'évaporation, dans les conditions ordinaires, une séparation complète du gypse d'une solution mélangée de sulfate de chaux et de bicarbonate de magnésie, et cela par le fait de la décomposition partielle de ce dernier, qui a eu lieu par le contact prolongé de l'air, et qui donne naissance à un carbonate neutre (ou plutôt à un *sesqui-carbonate*) de magnésie qui décompose facilement le gypse encore dissous, en régénérant du carbonate de chaux et du sulfate de magnésie. Comme il était donc évident que la perte d'acide carbonique des solutions renfermant à la fois du bicarbonate de magnésie et du sulfate de chaux expliquait la décomposition partielle de ce dernier pendant l'évaporation, on pouvait croire que, dans une atmosphère chargée d'acide carbonique, cette décomposition n'aurait pas lieu. Cette prévision s'est vérifiée ; car en exposant la solution dont on vient de parler à l'évaporation dans une atmosphère renfermant plusieurs centèmes d'acide carbonique, à côté d'un bassin de chlorure de calcium, qui servait à absorber la vapeur d'eau, j'ai vu le gypse cristallin se séparer sans mélange de carbonate de chaux, tandis que le bicarbonate de magnésie, étant plus soluble, restait sans décomposition dans les eaux mères. Or, comme on ne peut pas douter que l'atmosphère des temps primitifs ne renfermât une proportion d'acide carbonique beaucoup plus grande que celle de notre époque, et probablement tout ce qui s'est séparé depuis, tant sous la forme de carbonates de chaux et de magnésie qu'à l'état de charbon fossile, on conçoit que ces temps anciens offraient des conditions très-propres à la formation, par le procédé que je viens d'indiquer, des fortes masses de gypse qu'on trouve associées à des dolomies depuis les terrains les plus anciens jusqu'à la période tertiaire.

Pour compléter la théorie de la formation des dolomies stratifiées, qui, d'après des études géognostiques, se sont déposées à l'état de sédiments magnésiens, il ne reste, ce me semble, qu'à déterminer les conditions de temps et de température qu'il aurait fallu pour convertir en carbonate double les mélanges de carbonates calcaires et magnésiens, résultats de la décomposition des sels solubles de la mer par les eaux naturelles chargées soit de bicarbonate de chaux seul, et donnant lieu dans un cas à des sédiments calcaireo-magnésiens, accompagnés de gypse, et dans l'autre à de semblables sédiments associés à du carbonate de chaux, c'est-à-dire à des calcaires non magnésiens.

Dans une seconde communication faite le 29 avril, M. Sterry Hunt, résume quelques observations qui, par leur signification géologique, peuvent faire suite à la précédente :

... J'ai insisté, dit-il, sur la décomposition des solutions de sulfate de chaux par le carbonate neutre hydraté de magnésie, réaction, d'ailleurs, déjà décrite par Mitscherlich. Ce carbonate, en effet, décompose et le sulfate et le chlorure calcique avec une grande facilité, comme le ferait le carbonate neutre de soude ; mais il n'en est pas ainsi avec le carbonate anhydre de magnésie, ni avec le carbonate double anhydre de chaux et de magnésie, la dolomie. C'est donc à tort que certains géologues, et entre autres MM. de Haidinger et Suckow, ont cherché à expliquer l'apparition de sulfate de magnésie sous forme d'efflorescence sur certaines dolomies, en supposant une décomposition de sulfate de chaux par le carbonate magnésien de ces dernières. L'explication de ce fait, donnée par ces savants, était cependant basée sur des observations vraies, car il existe certaines roches magnésiennes qui possèdent le pouvoir de décomposer de la sorte des solutions de gypse. La *pré-dazzite*, roche composée de carbonate de chaux mélangé de magnésie hydratée, comme l'ont fait voir MM. Roth et Dumour, décompose facilement ces solutions en présence de l'acide carbonique, par la formation préalable d'un carbonate hydraté de magnésie, lequel transforme le gypse en sulfate magnésien. Il se trouve aussi des roches dolomitiques, renfermant de petites quantités d'un carbonate magnésien hydraté, dont on reconnaît la présence par son pouvoir de décomposer une certaine portion de gypse, la dolomie pure n'étant pas attaquée par une solution gypseuse, même après un contact prolongé.

La dolomie qui se trouve associée aux gypses des environs de Paris est du nombre de celles qui possèdent le pouvoir de transformer en sulfate magnésien une petite portion de gypse, et cela, par suite d'un peu de carbonate hydraté de magnésie qu'elle renferme. Je crois avoir été le premier à faire voir que les marnes blanches qui se rencontrent avec les gypses à Chaumont sont magnésiennes et contiennent environ 60 pour 100 de dolomie, à l'état de mélange intime avec une argile, associée à quelques centèmes de silicate magnésien, soluble dans les acides forts. Ce silicate serait peut-être identique à celui qui compose les marnes feuilletées ou sépiolites, lesquelles abondent dans les calcaires lacustres de Saint-Ouen.

L'origine de ces silicates magnésiens dont on vient de parler mérite une étude spéciale. Ce sont évidemment, comme l'a déjà fait observer M. Delesse, les représentants, dans les terrains non altérés, des stéatites qui se rencontrent au milieu des schistes cristallins. Nous avons déjà expliqué comment l'insolubilité plus grande du carbonate calcique fait que l'action des carbonates alcalins sur une solution renfermant, comme l'eau de mer, à la fois des sels calcaires et magnésiens, détermine la précipitation complète de la chaux avant la magnésie. Il en est tout autrement avec les silicates alcalins. Il suffit en effet de remplacer, dans l'expérience précédente, le carbonate de soude par un silicate de la même base, ajouté

par petites portions, pour voir se précipiter à l'état de silicate toute la magnésie, tandis que la chaux reste encore en dissolution, résultat inverse de celui qui se produit avec le carbonate alcalin. Le silicate de chaux préparé par double décomposition possède en effet une certaine solubilité dans l'eau, et sa solution donne avec des sels magnésiens solubles un précipité, d'abord gélatineux, de silicate magnésien, lequel, après calcination, est difficilement attaqué par les acides. Il suffit en effet de faire digérer pendant quelque temps, à la température ordinaire, une solution de chlorure magnésique avec un excès du silicate hydraté de chaux, pour obtenir une décomposition complète de sel magnésien, avec formation de chlorure de calcium et de silicate de magnésie insoluble. Comme j'ai déjà cherché à le faire voir, les carbonates alcalins, résultats de la décomposition des roches feldspathiques en présence de l'acide carbonique atmosphérique, ont donné lieu, par leur action sur les sels calcaires et magnésiens de l'Océan, au carbonate de chaux d'abord, et, plus tard, dans les bassins restreints, au carbonate de magnésie. Il n'est pas moins évident que les silicates alcalins, résultats de la décomposition des feldspaths hors de la présence de l'acide carbonique, comme il arrive par exemple dans les belles expériences de M. Daubrée, donneraient par leur action sur l'eau de mer des précipités de silicates magnésiens, et que, plus tard seulement, dans des bassins d'eau privée de sels magnésiens solubles, il se formerait des dépôts de silicates calcaires. Il arriverait donc, à l'inverse de ce qui a lieu pour les carbonates, où le carbonate calcique est le produit normal et où le carbonate magnésien est le produit exceptionnel, que le silicate magnésien serait le plus abondant et le silicate calcaire ne se déposerait que dans des conditions peu fréquentes, ce qui correspond parfaitement avec les observations géologiques. Nous en avons des exemples dans les sépiolites, les tals et les serpentines, qui sont tous, selon moi, formés par la voie aqueuse. Berthier a fait voir, il y a bien des années, que, parmi les glauconies du bassin de Paris, il y en a une qui ont la même composition que la serpentine. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'analogie frappante entre ces glauconies, qui remplacent si souvent le corail des Foraminifères tertiaires et même récents, et la serpentine qui, ainsi que le pyroxène, remplace d'une manière tout à fait identique cet ancien Foraminifère, l'*Eozoon Canadense* du terrain laurentien.

Pour ce qui est de l'alumine, qui entre souvent dans la composition de ces silicates d'origine aqueuse, tels que le chlorite, la néolite et beaucoup d'autres, il est certain que cette base se trouve presque toujours dissoute en petites quantités dans les eaux naturelles. L'observation toute récente de M. Daubrée, sur la présence de l'alumine en dissolution avec le silicate alcalin mis en liberté par la décomposition des feldspaths, jette un jour nouveau sur la formation des silicates aluminifères par voie aqueuse.

On trouve dans les études géognostiques des preuves irrécusables que non-seulement les silicates magnésiens purs et simples, mais les roches chloritiques, épidotiques, pyroxéniques, amphiboliques et feldspathiques, tout ce que l'on nomme, en différentes régions, *grünsteins* ou *ophites*, et leurs variétés, se sont formées, comme les dolomies, par des réactions chimiques dues à l'intervention des sources minérales et en partie thermales, qui ont amené dans la mer des silicates et carbonates alcalins, accompagnés de l'alumine et de ce cortège de métaux qui se rencontrent si souvent dans les roches magnésifères. En déclarant ainsi ma conviction que toutes ces roches ont été déposées à la manière des gypses et du sel gemme, je reconnais que plusieurs d'entre elles se trouvent souvent à l'état de masses épanchées. Toutes les roches intrusives ou exotiques ne sont pour moi que des sédiments ramollis ou fondus, et dans cette condition épanchés au milieu des couches supérieures. Je me propose, dans une occasion prochaine, de présenter à l'Académie la suite de mes études, maintenant en voie de progrès, sur la formation artificielle des silicates, et notamment sur les silicates doubles de chaux et de magnésie.

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

— Descendez la rue Notre-Dame, jusqu'à la rue Bonsecours ; nous nous adressons ici au clergé, à nos riches commerçants, à nos rentiers, à ceux qui ont de la fortune et du cœur, et qui savent encourager le talent ; descendez donc jusque là, tournez à droite, arrivez au No. 14 de la petite rue, à l'ombrière poétique de la vieille église, dernier débris d'un religieux passé que le flot envahissant du commerce n'a pas encore englouti ; c'est là qu'un artiste de talent, d'esprit, de tact et d'encore plus de courage, a donné asile au génie des beaux-arts ; là que M. Bourassa s'enferme, pendant de longs jours, entouré de souvenirs classiques recueillis en Italie, et en France, invoquant en son cœur les dieux de l'art et jetant hardiment sur la toile le fruit de ses méditations ou le trait soudain de quelque heureuse inspiration. Ce n'est qu'à de rares intervalles qu'il reçoit dans ce réduit, un ami, un parent, quelque admirateur de son talent qui vont lui donner une bonne poignée de main et l'encourager dans sa tâche ingrate, en lui montrant du doigt l'aurore d'un avenir brillant. A ceux-là, l'artiste répond par un signe de tête qui atteste son peu d'espoir, et par un doux sourire qui révèle la calme résignation de son âme. Il travaille cependant, il fait des tableaux de longue haleine, il remplit des toiles immenses ; *Vapothéose de Christophe Colomb*, esquisse admirable, par la hardiesse de la conception autant que par la disposition des groupes, a des dimensions considérables. En ce moment même on peut aller admirer dans son atelier un magnifique tableau mesurant huit pieds de longueur sur six de hauteur, repré-

sentant le *Christ au tombeau*. Cette toile nous montre le *Christ* enseveli, *Marie* et *Magdeleine* pieusement agenouillées auprès du corps. St. Jean debout a soulevé le suaire qui cachait la face auguste du Sauveur; tous trois viennent chercher la suprême impression, le dernier souvenir que l'on garde jusqu'à la mort. Une douleur poignante saisit St. Jean au cœur, mais on sent qu'il se domine en présence de la Mère. Celle-ci tombe anéantie, ses larmes sont épuisées, ses yeux secs et rougis, ses lèvres décolorées, montrent l'affaissement de ses forces physiques. Elle semble ne tenir à la vie que par son regard qui s'attache avec avidité aux traits chéris de son fils. *Magdeleine*, elle aussi a beaucoup pleuré, mais elle est moins terrassée, moins abattue. On sent que sa douleur n'est pas aussi profonde.

Il est difficile de rendre avec plus de vérité ces différentes nuances de sentiments, d'exprimer avec des traits plus vifs la douleur à ses divers degrés.

L'attitude, la position des personnages sont aussi très-naturelles. Il convenait que ce fut l'homme, qui soulevait le voile qui cache le terrible spectacle de la mort, qu'il en subit le premier choc, il convenait aussi que *Marie* fut en face même de son fils qu'elle saisit sa main dans les siennes comme pour disputer à la mort la plus large part possible de sa victime. *Magdeleine* est aux pieds du *Christ*, elle ne fait qu'accompagner *Marie* et partager sa douleur, son rôle est secondaire.

Quant aux coloris, à l'exécution de cette grande et pieuse conception, nous ne croyons pas qu'ils puissent être surpassés par aucun peintre de ce continent. Les bras, les mains et les vêtements sont peints avec la plus grande perfection. Somme toute, sans être juge en pareille matière, nous croyons cette œuvre digne de l'admiration des connaisseurs, et digne surtout de l'encouragement des hommes assez heureux pour être en état de donner l'essor au talent.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le concours ouvert par la faculté des Arts de l'Université-Laval pour cette année, est fermé depuis le 31 mai dernier. Douze pièces de poésie ont été reçues jusqu'à cette date.

Un semblable concours est ouvert pour 1868. Sujet :

“ *Les Martyrs de la foi en Canada.* ”

On rappelle aux concurrents qu'ils devront envoyer leur composition, en double copie et franco au secrétaire de la faculté des Arts, avant le 30 mai 1868. Aucune copie ne doit contenir le nom de l'auteur; elle doit seulement porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur; avec la déclaration signée que la pièce est inédite.

Quand ce pli cacheté est détaché de la composition, on conseille de lui mettre pour adresse, non le nom du secrétaire, mais la devise même adoptée par l'auteur.

Sont exclus du concours, les membres et les officiers de l'Université-Laval, les élèves des collèges et des écoles, et tous ceux qui se feront connaître directement ou indirectement avant la proclamation du lauréat.

Pour plus amples détails, on pourra consulter l'annuaire de l'Université-Laval pour 1867-68.

THOS. E. HAMEL, Ptre,
Sec. Fac. des Arts, M. L.

— Les éditions faites de l'immortel *Don Quichotte*, en Espagne, depuis 1605 (date de la première édition), s'élèvent à 400.

Il en a été fait 168 en français.

200 en anglais.

81 en portugais.

196 en italien.

70 en allemand.

4 en russe.

4 en grec.

8 en polonais.

6 en danois.

13 en suédois et en latin.

Le docteur Theluper, bibliomane allemand, mort il y a peu de temps, possédait toutes ces éditions dans sa bibliothèque. On voit que le docteur Theluper avait voué un véritable culte à Cervantes.

— Le *triolet*, ainsi appelé parce que le premier vers s'y trouve répété trois fois, est une pièce de huit vers sur deux rimes, le premier se répétant après le troisième, et le sixième étant suivi des deux premiers.

Pour construire un bon triolet,
Il faut observer ces trois choses,
Savoir : Que l'air en soit follet,
Pour construire un bon triolet :
Qu'il rentre bien dans le rôt,
Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses,
Pour construire un bon triolet,
Il faut observer ces trois choses.

ANNONCES.

SOUS PRESSE :

A l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain; le Voyage de 1603; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec fac-simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son vray méridien (les deux tirages); le Quatrième Voyage; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table; le Traité de la Marine; le Catéchisme huron du P. Brebeuf; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé; une Dissertation sur les Cartes de Champlain; un Dictionnaire topographique du Canada ancien; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires; à Ottawa, Imprimerie de la Reine; à New-York, chez M. John-Gilmory Shea, 83, Centre Street; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 1866 APRES CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

LE CALCUL MENTAL

DE

MR. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

DU PAYS.

Typographie d'Eusèbe SÉNÉCAL 6, 8, et 10, Rue St. Vincent, Montréal.